Ce document de travail est un assemblage des différents textes mis à jour le 08 juin 2012.

! La mise en page s'en trouve donc modifiée !

Réalisé par:

Thierry RAIMBAUT IEN-STI-Sciences Industrielles Académie d'AMIENS



Bacalauréat Professionnel
Systèmes Electroniques Numériques

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,

Arrêté du 3 janvier 2012

modifiant l'arrêté 28 avril 2005, modifié, portant création du baccalauréat professionnel spécialité Systèmes électroniques numériques.

NOR MENE1200288A

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,

Vu le Code de l'éducation;

Vu l'arrêté du 28 avril 2005, modifié, portant création du baccalauréat professionnel spécialité Systèmes électroniques numériques et fixant ses modalités de préparation et de délivrance ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative de la métallurgie en date du 16 juin 2011 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 8 décembre 2011 ;

Arrête:

Article 1er

Les dispositions de l'annexe 1a de l'arrêté du 28 avril 2005, modifié, susvisé sont remplacées par les dispositions figurant en annexe du présent arrêté ;

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la session 2015.

Article 3

Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 3 janvier 2012

Pour le ministre et par délégation : Le directeur général de l'enseignement scolaire, J.-M. BLANQUER

Nota. - le présent arrêté et ses annexes seront consultables en ligne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative en date du 16 février 2012 sur le site http://www.education.gouv.fr et sur le site : : http://www.education.gouv.fr et sur le site : :

PREAMBULE

Le Baccalauréat Professionnel **SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES** (SEN) a pour objet de former des techniciens capables d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents, de technologie électronique majoritaire, des secteurs grands publics, professionnels et industriels.

Ce Baccalauréat Professionnel aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la **préparation**, **l'installation**, **la mise en service et la maintenance**. Le technicien participe au service client en complémentarité des services commerciaux.

Ce diplôme fait référence à des **champs professionnels** qui sont déclinés à partir de grands secteurs d'activités de la filière électronique :

- sécurité, malveillance, incendie ;
- audiovisuel multimédia ;
- audiovisuel professionnel ;
- électrodomestique ;
- télécommunications et réseaux ;
- électronique industrielle embarquée .

L'approche des problèmes techniques nécessite la maîtrise des outils d'analyse ; elle permet d'identifier des problématiques qui contribueront à faire que cette formation participe à la nécessaire **adaptation du futur technicien** aux évolutions technologiques du secteur électronique, plus qu'à viser la connaissance de tel ou tel matériel ou produit dédié.

L'architecture globale du diplôme vise la maîtrise de l'ensemble des savoirs du référentiel. Les savoirs S1 à S7 constituent le tronc commun de connaissances qui visent à acquérir une culture technologique du domaine de l'électronique, et sont traités à un niveau taxonomique minimum pour tous les champs professionnels.

Les savoirs S0, liés au champ professionnel spécifique, sont déclinés à des niveaux taxonomiques différents.

Le lien au champ professionnel est renforcé par la période de formation en entreprise qui devra se dérouler intégralement dans une entreprise du secteur d'activités appartenant au champ professionnel.

Au moment de son inscription dans l'établissement, le **candidat choisit le champ professionnel** dans lequel il souhaite être évalué aux travers des différentes épreuves certificatives.

Les différentes épreuves de l'examen, permettent d'évaluer les savoir-faire et savoirs se rapportant au tronc commun et au champ professionnel spécifique pour lequel le candidat est inscrit.

Le diplôme délivré ne fait pas référence au champ professionnel choisi, dans la mesure où ce baccalauréat professionnel ne comporte ni option ni dominante.

Annexe 1a

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

1. APPELLATION DU DIPLÔME

BAC PROFESSIONNEL: Systèmes Electroniques Numériques (SEN)

- ⇒ Sécurité alarme
- ⇒ Audiovisuel multimédia
- ⇒ Audiovisuel professionnel
- ⇒ Electrodomestique
- ⇒ Télécommunications et réseaux
- ⇒ Electronique industrielle embarquée

Préparation, installation, mise en service et maintenance

2. CHAMP D'ACTIVITE

2.1. Définition

Le titulaire du bac professionnel « SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES » est un technicien qui intervient sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes électroniques des domaines :

- ⇒ sécurité alarme ;
- ⇒ audiovisuel multimédia ;
- ⇒ audiovisuel professionnel;
- ⇒ électrodomestique;
- ⇒ télécommunications et réseaux ;
- ⇒ électronique industrielle embarquée ;

pour leur préparation, leur installation, leur mise en service et leur maintenance.

Il participe au service client en complémentarité des services commerciaux de l'entreprise en vue de contribuer à la satisfaction et la fidélisation du client et/ou donneur d'ordre (optimisation de l'exploitation de son installation).

2.2. Contexte professionnel

2.2.1. Emplois concernés

Techniciens ou autres appellations telles que :

- technicien conseil;
- technicien d'installation ;
- technicien de mise en service ;
- technicien de maintenance ;
- technicien SAV;
- technicien centre d'appels ;
- technicien préparateur pré-diagnostic.

2.2.2. Types d'entreprises

- artisans commerçants ;
- PME et PMI services techniques ;
- petite distribution stations techniques agrées ;
- grande distribution plate formes de SAV SAV intégré;
- monteurs Installateurs ;
- centre de maintenance à distance ;
- sociétés de service ;
- entreprises industrielles;
- constructeurs fabricants.

2.2.3. Environnement technique

L'environnement technique du technicien **SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES** se situe principalement :

- Pour le champ alarme sécurité, dans le domaine des installations qui contribuent à la sécurité des biens et des personnes :
 - systèmes de détection-intrusion ;
 - systèmes de vidéosurveillance ;
 - systèmes de contrôle d'accès ;
 - systèmes de sécurité incendie ;
- Pour le champ audiovisuel multimédia, dans le domaine des installations audiovisuelles et multimédia mettant en œuvre la convergence des technologies :
 - systèmes de réception, de lecture et d'enregistrement numérique
 - systèmes de restitution du son et de l'image ;
 - systèmes centralisés de commande et de gestion munis de ses périphériques multimédia;
- Pour le champ audiovisuel professionnel, les systèmes concernés sont ceux qui contribuent à l'ensemble des activités du secteur économique :
 - systèmes d'équipements scéniques (éclairage, sonorisation, prises de vues) ;
 - systèmes de restitution sonore et visuelle ;
 - systèmes centralisés de commande et de gestion munis de ses périphériques multimédia (équipements professionnels) ;
- Pour le champ électrodomestique, ce sont les systèmes (posables, encastrables ou intégrables) qui participent au confort de la maison :
 - systèmes de traitement du linge ;
 - systèmes de traitement de la vaisselle ;
 - systèmes de cuisson ;
 - systèmes de production de froid ;
 - systèmes de traitement de l'air.
- Pour le champ télécommunications et réseaux, les systèmes concernés sont ceux qui participent à la télécommunication :
 - systèmes de distribution et de raccordement ;
 - systèmes de commutation;
 - systèmes de communication voix données images.
- Pour le champ électronique industrielle embarquée, les systèmes concernés sont :
 - systèmes d'accès voix données images ;
 - systèmes communicants incluant les terminaux de 3^{ième} génération ;
 - systèmes de commande et de contrôle.

Les supports de transmission utilisés dans ces différents champs pourront être de type filaire, optique ou hertzien.

3. DELIMITATION DES ACTIVITES

Les interventions du technicien titulaire du baccalauréat professionnel **SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES** se situent dans le cadre global du service client et regroupent les fonctions :

F1 - Fonction préparation des équipements

A 1-1 : préparer, intégrer, assembler, raccorder le matériel

A 1-2 : intégrer les logiciels A 1-3 : tester et valider

F2 - Fonction installation - mise en service

A 2-1 : participer à la préparation sur site

A 2-2: mettre en place, raccorder, tester et valider les supports de transmission

A 2-3 : mettre en place les équipements, les logiciels, configurer, paramétrer, tester et valider

F3 - Fonction maintenance

A 3-1 : effectuer la maintenance préventive A 3-2 : effectuer la maintenance corrective

F4 - Fonction organisation

A 4-1 : réaliser la prise en charge du matériel

A 4-2 : s'informer et se documenter A 4-3 : participer à la relation clientèle

A 4-4 : respecter les obligations légales et réglementaires

A 4-5 : participer à la gestion de son activité

A l'occasion de ces activités, le technicien devra conduire à un acte professionnel pertinent, notamment dans sa composante économique et environnementale, cette démarche s'intégrant en permanence dans la gestion globale de l'entreprise concernée.

FONCTION 1: PREPARATION DES EQUIPEMENTS

A1-1 : Préparer, intégrer, assembler, raccorder les matériels

DESCRIPTION

Préparer et/ou assembler les équipements conformément aux données fournies par le projet d'installation et/ou cahier des charges client et/ou donneur d'ordre.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Projet d'installation et/ou cahier des charges et/ou bon de commande
- Notices des matériels à installer et/ou documentations techniques avec accès aux sites constructeurs
- Procédures d'installation préconisées par le constructeur et/ou par l'entreprise
- Procédures qualité de l'entreprise
- Matériels à installer
- Outillages et appareils de mesurage

Autonomie et responsabilité

- Autonomie et responsabilité complètes

- La configuration est en adéquation avec le projet d'installation et/ou le cahier des charges
- Un compte rendu d'intégration matérielle est renseigné (fiches de sortie, constatation des écarts, préconisations)

FONCTION 1: PREPARATION DES EQUIPEMENTS

A1-2 : Intégrer les logiciels

DESCRIPTION

- 1 Collecter les informations et les éléments logiciels relatifs aux équipements
- 2 Installer et configurer les logiciels : systèmes d'exploitation, logiciels applicatifs, logiciels additionnels,...
- 3 Vérifier la conformité des caractéristiques de fonctionnement

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Projet d'installation
- Ensemble matériel intégré
- Fiche bilan de l'intégration matérielle renseignée
- La configuration logicielle prévue dans le projet d'installation et/ou le bon de commande
- Procédures, documents et logiciels d'installation préconisées par le constructeur et/ou par l'entreprise
- Procédures de validation
- Procédures qualité de l'entreprise
- Outillage

Autonomie et responsabilité

- Autonomie et responsabilité complètes

- Les équipements fonctionnent conformément au projet d'installation et/ou au cahier des charges et/ou à la commande du client ou donneur d'ordre
- Un compte rendu d'intégration logicielle est renseigné

FONCTION 1: PREPARATION DES EQUIPEMENTS

A1-3: Tester et valider

DESCRIPTION

- 1 Tester les équipements avant la livraison au client ou installation sur site
- 2 Valider la configuration réalisée en conformité avec le projet d'installation et/ou le cahier des charges et/ou la commande du client ou donneur d'ordre

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Ensemble des documents relatifs au projet d'installation et/ou le bon de commande
- Compte-rendu des intégrations matérielles et logicielles
- Matériels et logiciels intégrés
- Equipements et procédures de test et de validation
- Fiches de tests et de validation
- Procédures qualité de l'entreprise

Autonomie et responsabilité

- Autonomie et responsabilité complètes

- La configuration est en adéquation avec le projet d'installation et/ou le cahier des charges et/ou le bon de commande
- Un compte-rendu de test avec indication de la configuration est renseigné
- Un bilan des dysfonctionnements rencontrés est établi en vue d'un suivi et retour en interne, voire vers le constructeur si nécessaire

FONCTION 2: INSTALLATION - MISE EN SERVICE

A2-1 : Participer à la préparation sur site

DESCRIPTION

- 1 Prendre en compte les éléments et spécifications du dossier d'un projet d'installation et/ou du cahier des charges et/ou le bon de commande
- 2 Prendre en compte les caractéristiques du site d'installation en ce qui concerne :
 - les installations d'énergie
 - les supports de transmission existants
 - la compatibilité (immunité, rayonnement) avec l'environnement des installations futures
 - les autres systèmes déjà existants
 - les particularités des locaux et de l'environnement pouvant influencer le fonctionnement des matériels
- 3 Proposer des adaptations de solutions techniques

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Ensemble des documents relatifs au projet d'installation et/ou le bon de commande
- Consignes de sécurité du site et des équipements
- Réglementations applicables au site et à son exploitation
- Documents de référence métier (règles, normes)
- Procédures qualité de l'entreprise

Autonomie et responsabilité

- Sous la responsabilité du chef de projet pour une installation professionnelle
- Autonome pour une installation grand public

- Les éléments du projet sont assimilés, appréhendés
- Le dossier d'exécution est finalisé en respectant les contraintes de qualité et de délai

FONCTION 2: INSTALLATION - MISE EN SERVICE

A2-2 : Mettre en place et valider les supports de transmission

DESCRIPTION

- 1. Préparer un plan de démarche qualité et sécurité
- 2. S'approprier les éléments du projet d'installation et/ou d'intervention
- 3. Vérifier préalablement la conformité de l'installation existante
- 4. Respecter les règles de sécurité
- 5. Poser les câbles optiques en fourreau, en bâtiment « vertical »
- 6. Poser les câbles optiques en structure « horizontale » (rue, égouts, poteau télécom)
- 7. Raccorder les câbles optiques sur un terminal actif « raccordement client, mise en service BOX »
- 8. Brancher les composants de raccordement avec les supports d'interconnexion nécessaires
- 9. Raccorder et/ou souder les fibres optiques entre elles
- 10. Identifier les éléments (couleur, marquage, test)
- 11. Essayer et mesurer les liaisons
- 12. Repérer les câbles et mettre à jour un dossier technique

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- Plan de démarche qualité et protection de l'environnement
- Sécurité individuelle « habilitation électrique et sécurité laser »
- Projet d'installation et/ou extraits du dossier d'exécution (plan de masse, nomenclature, etc.)
- Architectures des réseaux optiques :
 - . équipements et outillages,
 - . supports de transmission,
 - . matériels de tests et de validation.
 - . mesurage « réflectométrie et photométrie »,
 - . procédure d'installation,
 - . méthodologie et organisation.
- Raccordement de ligne « collage à froid, soudure et épissure mécanique »

Autonomie et responsabilité

- Autonomie et responsabilité complète pour le professionnel
- Autonomie complète pour le grand public

- Les supports de transmission permettent de remplir les fonctions attendues
- L'installation est en adéquation avec le cahier des charges
- Une participation à la recette des supports et au renseignement du dossier de recette est effective
- Un compte rendu « mesure de réflectométrie » de test avec indication de la configuration est renseigné
- Une participation à l'explicitation du dossier de recette du donneur d'ordre est effective
- Un bilan des dysfonctionnements « mesure de réflectométrie » rencontrés est établi en vue d'un suivi et retour en interne pour modification
- Le bon de livraison est remis au client et/ou les plans de récolement sont renseignés

FONCTION 2: INSTALLATION - MISE EN SERVICE

A2-3 : Mettre en place les équipements, les logiciels, configurer, paramétrer, tester et valider

DESCRIPTION

- Mettre en place les équipements sur site et raccorder à la distribution des énergies et aux supports d'interconnexion
- 2. Installer et paramétrer les logiciels et les équipements en fonction des options et spécificités retenues
- 3. Vérifier préalablement le fonctionnement de ces équipements à partir des spécifications et procédures de test
- 4. Vérifier les caractéristiques de fonctionnement en conformité avec le projet
- 5. Procéder à la réception de l'installation par le donneur d'ordre et/ou le client
- 6. Conseiller le client sur l'utilisation, le fonctionnement et l'entretien
- 7. Mettre en œuvre les procédures de recette

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Dossier d'installation et/ou notice d'installation et d'utilisation et/ou bon de commande
- Plan de l'installation électrique
- Procédures d'installation
- Procédures de test
- Procédures, documents et logiciels d'installation et de validation
- Matériels à installer
- Matériels de tests et de validation
- Outillage
- Dossier de recette
- PV de réception si nécessaire

Autonomie et responsabilité

- Autonomie et responsabilité sous la conduite du chef de projet pour le professionnel
- Autonomie complète pour le grand public

- L'ensemble de l'installation fonctionne conformément au projet et/ou cahier des charges et/ou au bon de commande
- Le dossier de recette est renseigné
- Le dossier de recette est explicité au responsable
- Le dossier des ouvrages exécutés est renseigné
- La réception de l'installation est prononcée par le donneur d'ordre et/ou le client
- Les conseils d'utilisation, de fonctionnement et d'entretien sont donnés
- Le procès verbal de réception est renseigné

FONCTION 3: MAINTENANCE

A3-1 : Effectuer la maintenance préventive

DESCRIPTION

- 1 Collecter les indicateurs de fonctionnement
- 2 Mettre à niveau les matériels et les logiciels conformément aux recommandations du constructeur
- 3 Contrôler systématiquement les équipements et l'installation
- 4 Sauvegarder les configurations et fichiers
- 5 Prendre en compte l'évolution du site, de l'installation et/ou de son exploitation
- 6 Etablir un plan d'action si nécessaire :
 - exploiter les seuils critiques
 - informer le client de la nécessité d'une intervention
 - informer sa hiérarchie de la situation
- 7 Renseigner la fiche technique d'intervention et/ou le cahier de maintenance

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Contrat de maintenance
- Dossier de récolement si nécessaire
- Cahier de maintenance et fiches techniques d'intervention
- Outillage
- Matériels et logiciels d'aide à la maintenance, de surveillance, de mesurage en local ou à distance

Autonomie et responsabilité

- Autonomie et responsabilité complètes jusqu'à l'information du donneur d'ordre (client)

- Les essais sont corrects (diagnostic)
- Une information pertinente est transmise au client concernant l'urgence d'une intervention (si dysfonctionnement ou évolution du système et/ou du site)
- L'intervention éventuelle est réalisée sans dégradation de l'état de fonctionnement de l'installation
- L'intervention éventuelle est réalisée avec une perturbation minimale de l'exploitation du site
- Le cahier de maintenance est mis à jour
- La fiche technique de maintenance est renseignée
- Les règles de sécurité sont respectées

FONCTION 3: MAINTENANCE

A3-2 : Effectuer la maintenance corrective

DESCRIPTION

- 1. Prendre connaissance de la relation contractuelle et du constat du client ou donneur d'ordre
- 2. Réaliser un pré-diagnostic
- 3. A l'aide d'outils de diagnostic, de procédures de test :
 - analyser les symptômes de dysfonctionnement
 - confirmer la nature du dysfonctionnement
 - localiser les éléments défaillants
 - intervenir
 - remettre en état et en conformité
 - procéder aux essais
- 4. Renseigner la fiche technique d'intervention et/ou le cahier de maintenance

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Contrat de maintenance si nécessaire
- Constat exprimé par le client
- Logiciels de diagnostic et procédures de test
- Procédure d'analyse des incidents
- Outillage et instruments de mesure ou de contrôle
- Matériels pour le remplacement
- Documentation technique et/ou accès en ligne à l'assistance externe spécialisée
- Dossier de récolement si nécessaire
- Cahier de maintenance et/ou fiches techniques d'intervention

Autonomie et responsabilité

- Le technicien est autonome dans le cadre de son intervention.
- Il doit respecter les procédures contractuelles avec le client et en référer au soutien logistique ou au responsable support technique si nécessaire

- Le diagnostic est correct
- La remise en état est réalisée selon les spécifications contractuelles et dans les délais
- Les essais après remise en état, sont effectués
- Une information pertinente du donneur d'ordre (client) est effectuée concernant la nécessité d'une intervention ou d'une éventuelle mise à jour
- L'intervention est réalisée sans dégradation de l'état de fonctionnement de l'installation
- L'intervention est réalisée avec une perturbation minimale de l'exploitation
- Le client est informé sur les résultats de l'intervention (remise en état totale ou partielle)
- La fiche technique d'intervention et/ou mise le cahier de maintenance est renseignée ou mis à jour
- Les règles de sécurité sont respectées

A4-1 : Réaliser la prise en charge du matériel

DESCRIPTION

- 1 Utiliser de façon pertinente les moyens en vue de la gestion optimale de son activité
- 2 Prévoir et/ou contrôler les lots de matériels et composants nécessaires à son activité
- 3 Mettre à jour les configurations : modifications et évolutions techniques des installations
- 4 Prévoir les outillages et appareils de mesure

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Bons de commande auprès des fournisseurs ou services internes
- Outils de gestion (stock, projet, parc matériel....)
- Procédures qualité liées à son activité

Autonomie et responsabilité

- Complètes en ce qui concerne l'intervention chez le client
- Sous la responsabilité de sa hiérarchie dans les autres situations

- Les matériels nécessaires à l'activité sont acheminés sur le lieu d'intervention
- Les comptes rendus sont rédigés ainsi que les bons d'intervention si nécessaire
- Les bases de données sont mises à jour

A4-2 : S'informer et se documenter

DESCRIPTION

- 1 Actualiser ses connaissances sur les produits et les réglementations
- 2 Exploiter et mettre à jour sa documentation technique et réglementaire
- 3 Contribuer à la mise à jour de la documentation technique de l'entreprise

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Documentation technique et procédures réglementaires des constructeurs et de l'entreprise
- Réglementation, normes et règles
- Stages de formation
- Revues professionnelles
- Accès aux informations en ligne des constructeurs et éditeurs
- Manuel qualité de l'entreprise

Autonomie et responsabilité

- Partielles ou complètes selon les activités et l'organisation de l'entreprise

Résultats attendus

- Les connaissances du technicien sont actualisées
- Le fond documentaire du service technique est à jour

Note : cette activité, de manière encore plus insistante que celles liées aux autres fonctions, fait apparaître la nécessité impérieuse d'une bonne connaissance de l'anglais.

« Anglais » s'entend ici du langage de rédaction utilisé par les techniciens de toutes nationalités dont l'anglais est dans ce domaine la langue véhiculaire.

A4-3 : Participer à la relation clientèle

DESCRIPTION

- 1 Conseiller, informer l'utilisateur sur l'existant
- 2 Informer et sensibiliser l'utilisateur sur l'évolution de son installation et des produits
- 3 Collecter des informations

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Dossiers client
- Circuits d'acheminement d'informations internes et externes à l'entreprise

Autonomie et responsabilité

- Autonome dans sa relation individuelle avec le client
- Sous la responsabilité de son chef de service pour la remontée d'information
- Responsable de l'image qu'il donne de l'entreprise

- Le client est satisfait en vue de le fidéliser
- Les informations relatives à la vie et la fiabilité des produits sont collectées et acheminées vers sa hiérarchie
- Les informations relatives à l'évolution des besoins sont détectées, collectées chez les clients puis acheminées vers sa hiérarchie

A4-4 : Respecter les obligations légales et réglementaires

DESCRIPTION

- 1. Identifier et prévenir les risques professionnels
- 2. Identifier les équipements matériels qui constituent l'installation
- 3. Identifier les moyens et procédés de production qui ont été mis en oeuvre pour la réalisation de ces éléments
- 4. Identifier la nature des matériaux utilisés pour la réalisation de ces éléments
- 5. Identifier les éléments et matériaux réutilisables en fin de vie
- 6. Appliquer les réglementations relatives à l'élimination des produits dangereux et/ou éléments et matériaux en vue du tri et du stockage

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Réglementation
- Procédures qualité de l'entreprise

Autonomie et responsabilité

- Autonomie partielle sous la responsabilité de sa hiérarchie

- La prise en compte des consignes et réglementations de sécurité lors d'intervention en tenant compte des spécifications liées aux particularités de l'environnement
- Les matériels et équipements en fin de vie sont gérés conformément à la réglementation

A4-5 : Participer à la gestion de son activité

DESCRIPTION

- 1. Identifier les équipements matériels qui constituent l'installation
- 2. Identifier les moyens et procédés à mettre en œuvre pour réaliser son activité
- 3. Participer à la planification de son activité
- 4. Gérer son temps d'intervention
- 5. Participer au suivi administratif de son activité

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et Ressources

- Informations nécessaires, disponibles ou à acquérir
- Réglementation
- Procédures qualité de l'entreprise

Autonomie et responsabilité

- Complètes en ce qui concerne l'intervention chez le client (le cas échéant)
- Sous la responsabilité de sa hiérarchie dans les autres situations

Résultats attendus

- La gestion complète de l'intervention est réalisée, elle pourra aller du pré-diagnostic à l'encaissement, (en fonction du champ professionnel)

Annexe 1b

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Baccalauréat professionnel Systèmes Electroniques Numériques

DÉFINITION DES COMPÉTENCES

C1 RECHERCHER ET EXPLOITER DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS, AFIN DE CONTRIBUER A L'ELABORATION D'UN PROJET D'EQUIPEMENT ET/OU D'INSTALLATION D' UN SYSTEME

C1-1 Appréhender la mise en œuvre d'un projet d'installation d'un système

C2 S'APPROPRIER LES CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES D'UN SYSTEME, EN VUE D'INTERVENIR DANS LE CADRE D'UNE EVOLUTION OU D'UNE OPERATION DE MAINTENANCE

- C2-1 Faire un bilan de l'existant
- C2-2 Recueillir les informations relatives à l'exploitation et aux caractéristiques des matériels de l'installation
- C2-3 Analyser le fonctionnement de l'installation actuelle en vue de l'intervention
- C2-4 Analyser le fonctionnement de l'objet technique susceptible d'une intervention

C3 PREPARER LES EQUIPEMENTS EN VUE D'UNE INSTALLATION

- C3-1 Planifier l'intervention
- C3-2 Réaliser l'intégration matérielle d'un équipement
- C3-3 Réaliser l'intégration logicielle d'un équipement
- C3-4 Effectuer les tests nécessaires à la validation du fonctionnement des équipements

C4 INSTALLER ET METTRE EN ŒUVRE LES EQUIPEMENTS

- C4-1 Préparer le plan d'action
- C4-2 Etablir tout ou partie du plan d'implantation et de câblage
- C4-3 Installer les supports
- C4-4 Certifier le support physique ou valider les médias
- C4-5 Installer et configurer les éléments d'une installation
- C4-6 Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels associés

C5 ASSURER LA MAINTENANCE DE TOUT OU PARTIE D'UNE INSTALLATION

- C5-1 Vérifier la conformité du support et des alimentations en énergie
- C5-2 Vérifier le fonctionnement des matériels et logiciels en interaction
- C5-3 Analyser et interpréter les indicateurs de fonctionnement
- C5-4 Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels identifiés
- C5-5 Etablir un pré diagnostic (à distance)
- C5-6 Etablir un diagnostic
- C5-7 Réaliser l'intervention
- C5-8 Mettre à jour les documents relatant les historiques des interventions

C6 ETABLIR UNE RELATION PRIVILEGIEE AVEC LE CLIENT, EN VUE DE FOURNIR UNE PRESTATION CONFORME A SES ATTENTES

- C6-1 Communiquer lors de l'intervention
- C6-2 Déceler et mettre en évidence les besoins du client
- C6-3 S'intégrer à la démarche qualité du service
- C6-4 Respecter les termes du contrat
- C6-5 Renseigner le rapport de recette

C7 ASSURER LA LOGISTIQUE LIEE A L'INTERVENTION

- C7-1 Gérer ses lots de matériel
- C7-2 Gérer son temps d'intervention
- C7-3 Gérer et distribuer les ressources

C1 RECHERCHER ET EXPLOITER DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS, AFIN DE CONTRIBUER A LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET D'EQUIPEMENT ET/OU D'INSTALLATION

Opérationnalisation de la compétence				
Savoir faire	Conditions de réalisation	Résultats attendus		
C1-1 Appréhender la mise en œuvre d' un projet d'installation d'un système	Eléments d'environnement Situation réelle ou simulée de mise en oeuvre d'un projet d'installation d'un système Situation réelle ou simulée d'installation Ressources disponibles Projet d'équipement Projet d'installation Consignes de sécurité Réglementation, normes et règles Documentation technique Manuel qualité de l'entreprise	 Décrire l'objet et les causes du déclenchement du projet Enoncer les données Citer les différents intervenants dans ce projet Déterminer le champ d'intervention du technicien et de sa société dans le projet Identifier les contraintes Identifier et justifier la fonction des différents équipements préalablement choisis (matériels, supports et logiciels en prenant en compte des éléments du projet) Indiquer les équipements matériels et logiciels à installer Etablir une nomenclature Recenser les contraintes techniques de l'environnement Quantifier (métré simple) et caractériser les supports de transmission Etablir un compte-rendu de réalisation (préalable à l'intervention) Recueillir les informations nécessaires et suffisantes à la mise en oeuvre du projet 		

C2 S'APPROPRIER LES CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES D'UNE INSTALLATION, EN VUE D'INTERVENIR DANS LE CADRE D'UNE EVOLUTION OU D'UNE OPERATION DE MAINTENANCE

Opérationnalisation de la compétence				
Savoir faire	Mise en situation	Résultats attendus		
C2-1 Faire un bilan de l'existant	Eléments d'environnement Situation réelle ou simulée d'installation nouvelle, ou d'évolution de l'existant Ressources disponibles Plans d'implantation des équipements existants Schémas des différents câblages Documentation technique des différents équipements	 Repérer et énumérer les éléments de l'environnement technique nécessaires au fonctionnement de l'installation Enoncer le rôle de tout ou partie des éléments répertoriés Enoncer le rôle de l'ensemble 		
C2-2 Recueillir les informations relatives à l'exploitation et aux caractéristiques des éléments de l'installation	Eléments d'environnement Situation de maintenance réelle sur site ou dans le cadre de l'établissement scolaire Ressources disponibles Relevé d'indicateurs de fonctionnement et d'erreurs Traces d'échanges entre équipements Documentations techniques Base de données constructeurs Client Bases de données techniques Système d'aide au diagnostic	 Exploiter les indicateurs de fonctionnement Capturer les traces d'échange entre équipements Produire un document de synthèse 		

C2-3 Analyser le fonctionnement de l'installation actuelle en vue de l'intervention

Eléments d'environnement

Situation réelle ou simulée d'installation nouvelle, d'évolution de l'existant, de maintenance

Ressources disponibles

- Plans d'implantation des équipements existants
- Schémas des différents câblages
- Documentation technique des différents équipements

- Lister les besoins du client auxquels devrait répondre l'installation
- Enumérer l'ensemble des éléments constituant l'installation
- Expliciter les fonctions d'usage des éléments qui constituent l'installation
- Expliciter les fonctions des processus qui contribuent à l'échange de données au sein du système
- Représenter graphiquement les éléments de l'installation et les relations qui les lient (diagramme sagittal par exemple)

C2-4 Analyser le fonctionnement de l'objet technique susceptible d'une intervention

Eléments d'environnement

Situation réelle ou simulée d'installation nouvelle, ou d'évolution de l'existant ou de maintenance

- Plans d'implantation des équipements existants
- Schémas des différents câblages
- Documentation technique des différents équipements
- Fiche de recette de câblage

- Procéder à l'analyse fonctionnelle de(s)
 (l')objet(s) technique(s)
- Vérifier le fonctionnement au travers des procédures de test
- Exploiter les résultats de test

C3 PREPARER LES EQUIPEMENTS EN VUE D'UNE INSTALLATION

Mise en situation

Opérationnalisation de la compétence

La mise en œuvre de ces compétences devra prendre en compte les savoirs relatifs à la qualité, à la sécurité, à l'environnement, à la réglementation, à la communication et à la logistique

ouron iuno		Trooutius attorium
	Eléments d'environnement	
C3-1 Planifier l'intervention	 Matériels et logiciels à assembler Accès aux ressources disponibles chez les constructeurs 	Renseigner un document définissant : L'exécution et l'enchaînement des travaux La liste et référence des matériels et logiciels nécessaires à l'équipement
	Ressources disponibles	L'estimation de la durée de l'intervention
	 Fiche définissant la configuration souhaitée Notice des matériels et logiciels à assembler Procédure d'installation 	

C3-2 Réaliser l'intégration matérielle d'un équipement

Savoir faire

Eléments d'environnement

Situation réelle sur un équipement

Ressources disponibles

- Procédures d'assemblage
- Documentation des constructeurs (imprimée ou électronique)
- Fiche récapitulative de la configuration souhaitée
- Consignes de sécurité
- Manuel qualité de l'entreprise

 Assembler mécaniquement et connecter en respectant les procédures d'assemblage et les règles de sécurité

Résultats attendus

C3-3 Réaliser l'intégration logicielle d'un équipement

Eléments d'environnement

Situation réelle sur un équipement

- Logiciels et documentation
- Cahier des charges de la configuration
- Installer et configurer les logiciels en respectant les procédures en vigueur et en sélectionnant les paramètres
- Justifier les choix d'installation

C3-4 Effectuer les tests nécessaires à la validation du fonctionnement des équipements

Eléments d'environnement

Situation réelle ou simulée sur tout ou partie d'équipement autonome ou constitutif d'une installation

- Fiche récapitulative de la configuration
- Fiche de bilans des tests à effectuer
- Matériels et logiciels intégrés
- Notice d'installation des matériels et logiciels
- Outils de tests et d'assemblage

- Vérifier que l'intégration matérielle et logicielle correspond à la configuration souhaitée
- Etablir un plan de travail en fonction des tests demandés et choisir les outils de tests adaptés
- Etablir un compte-rendu des tests demandés en précisant les aléas ou dysfonctionnements rencontrés
- Modifier l'assemblage en vue d'établir la validation du fonctionnement, ou remplacer les matériels défectueux, ou lister les éléments à modifier
- Rédiger un compte-rendu de test

C4 INSTALLER ET METTRE EN ŒUVRE LES EQUIPEMENTS

Opérationnalisation de la compétence

La mise en œuvre de ces compétences devra prendre en compte les savoirs relatifs à la qualité, à la sécurité, à l'environnement, à la réglementation, à la communication et à la logistique

Savoir faire Mise en situation Résultats attendus Eléments d'environnement Renseigner un document définissant :

C4-1 Préparer le plan d'action

Situation simulée ou réelle à petite dimension

- Intervention pour échange standard d'élément(s) technique(s)
- Ajout et/ou retrait d'objet(s) technique(s)
- Modification d'une configuration matérielle ou logicielle

Ressources disponibles

- Plan architectural du site
- Projet d'installation
- Plan de câblage du site
- Documentation technique des objets techniques
- Contrat de maintenance
- Configuration initiale du système

- l'exécution et l'enchaînement des travaux
- la liste des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution des travaux
- les plages horaires et les durées d'intervention
- la détermination de l'optimisation de service durant l'intervention

C4-2 Etablir tout ou partie du plan d'implantation et de câblage

Eléments d'environnement

Situation réelle, sur tout ou partie d'une installation

Réaliser tout ou partie du plan d'implantation et de câblage de l'installation

Ressources disponibles

- Projet d'installation
- Cahier des charges
- Plans architecturaux
- Environnement technique

C4-3 Installer les supports

Eléments d'environnement

Situation réelle ou simulée sur tout ou partie d'une installation

Mettre en place, selon les normes et les règles de l'art, le support de transmission et les éléments de connectique

Ressources disponibles

- Plan(s) d'implantation et de câblage
- Situation des locaux
- Logiciel de gestion d'adressage
- Outils de tests et de câblage

32

C4-4 Certifier le support physique ou valider les médias

Eléments d'environnement

Une situation réelle étant posée :

- remplacement ou modification d'un matériel ou logiciel
- transfert de connexion(s) matérielles et affectations logicielle(s)

Ressources disponibles

- Plan de l'installation (architecture et câblage)
- Outils de tests et de câblage
- Contraintes d'environnement
- Normes et consignes de sécurité

Fournir un rapport dans lequel il sera indiqué en adéquation avec les contraintes d'environnement et les normes :

- le schéma du plan de câblage avec des modifications éventuelles (raccordement)
- la fiche de recette et de câblage
- l'analyse de l'adéquation entre les mesurages effectuées et l'installation considérée
- l'interprétation des tests effectués

C4-5 Installer et configurer les éléments du système

Eléments d'environnement

 Situation réelle ou simulée sur tout ou partie d'une installation

Ressources disponibles

- Notices techniques des équipements et logiciels
- Procédures d'installations
- Procédures de configuration
- Outils descripteurs de l'installation sur laquelle l'intervention doit être réalisée
- Les configurations initiales du système

Installer les équipements et composants logiciels en respectant :

- les indications et procédures d'installation des équipements
- la planification de l'intervention et l'ordre de mise en place des éléments
- les contraintes techniques et fonctionnelles sur tout ou partie d'un système :
- ajouter
- remplacer
- modifier
 - configurer un élément de l'installation (matériel et logiciel)

C4-6 Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels associés

Eléments d'environnement

Situation réelle posée

- Plan de l'installation (architecture et câblage)
- Documents matériels et logiciels
- Procédures d'installation et de test
- Fiche de recette
- Cahier des charges

- Vérifier l'accès logiciel aux paramètres
- Mettre en œuvre les opérations de test
- Fournir un compte rendu de test
- Interpréter les résultats

C5 ASSURER LA MAINTENANCE DE TOUT OU PARTIE D'UNE INSTALLATION

Opérationnalisation de la compétence

La mise en œuvre de ces compétences devra prendre en compte les savoirs relatifs à la qualité, à la sécurité, à l'environnement, à la réglementation, à la communication et à la logistique

C5-2 Vérifier le fonctionnement des matériels et logiciels en interaction

Eléments d'environnement

Situation de maintenance réelle sur site ou dans le cadre de l'établissement scolaire : remplacement ou modification d'un matériel ou d'un logiciel

- Plan de câblage de l'installation
- Documentation sur les matériels et logiciels
- Norme des matériels
- Procédures d'installation et de test
- Fiche de recette de câblage

- Mettre en œuvre les opérations de tests sur les matériels
- Vérifier la bonne exécution des logiciels
- Vérifier le fonctionnement du système
- Interpréter les résultats
- Rédiger un compte rendu d'intervention

C5-3 Analyser; interpréter les indicateurs de fonctionnement

Eléments d'environnement

Situation de maintenance réelle sur site ou dans le cadre de l'établissement scolaire

Ressources disponibles

- Relevés d'analyse
- Traces d'échange entre équipements
- Relevé d'indicateurs de fonctionnement et d'erreurs :
 - seuils critiques
 - codes d'erreurs

- Lister les éléments d'information permettant de caractériser le bon ou le mauvais fonctionnement d'une installation ou d'un élément de cette installation
- Comparer les éléments d'information à une référence pour déterminer si le fonctionnement est correct ou non
- Evaluer les risques de dégradation du service à plus ou moins long terme, en analysant l'évolution des éléments d'information

C5-4 Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels identifiés

Eléments d'environnement

Une situation réelle est posée

Ressources disponibles

- Plan de l'installation (architecture et câblage)
- Documents matériels et logiciels
- Procédures d'installation et de test
- Fiche de recette
- Cahier des charges

- Mettre en service l'équipement
- Mettre en place les procédures de tests spécifiques
- Interpréter les résultats

C5-5 Etablir un pré diagnostic (à distance)

Eléments d'environnement

 Une situation réelle ou simulée sur tout ou partie d'une installation

- L'écoute du client
- L'environnement
- La conduite de tests avec le client
- Accès aux différentes sources de communication
- Traduire en langage technique les informations données par le client
- Cerner les causes du dysfonctionnement
- Analyser l'environnement (faisabilité sur site ou à l'atelier) – détermination du type d'intervention

C5-6 Etablir un diagnostic

Eléments d'environnement

 Une situation réelle ou simulée sur tout ou partie d'une installation

Ressources disponibles

- Spécification du cahier des charges
- Schémas fonctionnels
- Arbres de défaillance
- Historique des « pannes »
- Logiciels d'aide au diagnostic
- Appareils de mesurage
- Relevés des indicateurs de fonctionnement
- Accès aux différentes sources de communication

Nommer le sous-ensemble ou la fonction défectueuse en justifiant de l'utilisation des résultats des tests ou des mesures ainsi que des différentes documentations

C5-7 Réaliser l'intervention

Eléments d'environnement

- Dans une situation réelle ou simulée :
 - d'une intervention d'installation, de mise en service, de maintenance chez le client
 - d'une intervention de maintenance à l'atelier
- En autonomie ou en équipe

- Spécification du cahier des charges
- Schémas fonctionnels
- Arbres de défaillance
- Historique des « pannes »
- Logiciels d'aide au diagnostic
- Appareils de mesurage
- Relevés des indicateurs de fonctionnement
- Accès aux différentes sources de communication

- Mener l'intervention en corrélation avec le pré diagnostic
- Remettre en état, changer, modifier

C5-8 Mettre à jour les documents relatant les historiques des interventions

Eléments d'environnement

- Dans une situation réelle ou simulée :
 - d'une intervention de mise en service chez le client
 - d'une intervention d'installation chez le client
 - d'une intervention de maintenance chez le client
- En autonomie ou en équipe

- Les documents de suivi du client
- Les procédures de mise à jour propres à l'entreprise qui effectue l'intervention

- Rédiger le rapport d'intervention
- Compléter le document relatant l'historique des interventions

C6 ETABLIR UNE RELATION PRIVILEGIEE AVEC LE CLIENT, EN VUE DE FOURNIR UNE PRESTATION CONFORME A SES ATTENTES

Opérationnalisation de la compétence				
Savoir faire	Mise en situation	Résultats attendus		
C6-1 Communiquer lors de l'intervention	Dans une situation réelle ou simulée: - avant et après l'installation, la mise en service, ou toute opération de maintenance - dans une situation d'interruption obligée des activités du client - dans le cadre d'une intervention planifiée - sur site ou à distance Ressources disponibles Les procédures et consignes Les documents d'utilisation Les historiques d'intervention Une étude de cas	Faciliter la relation de communication : se présenter questionner pour évaluer une situation repérer les incompréhensions et y remédier exposer et justifier s'engager par rapport à la prestation (délais, temps de réalisation, quantitatif,) informer le client sur les risques encourus par l'intervention ou l'absence d'intervention proposer les éléments de chiffrage solliciter l'accord du client rendre compte au client : du travail effectué de la nécessité de programmer une future intervention		

C6-2 Déceler et mettre en évidence les besoins du client

Eléments d'environnement

- Dans une situation réelle ou simulée :
 - avant et après l'installation, la mise en service, ou toute opération de maintenance
 - dans une situation d'interruption obligée des activités du client
- Dans le cadre d'une intervention planifiée

Ressources disponibles

- La documentation produits
- Les historiques d'intervention en lien avec le client
- Une étude de cas

Rédiger un document de synthèse, concernant les remarques du client à propos :

- de ses difficultés rencontrées
- des besoins d'évolution et d'amélioration de son installation à des fins d'exploitation par le service commercial

C6-3 S'intégrer à la démarche qualité du service

Eléments d'environnement

- Dans une situation réelle
- En appréhendant le coût économique de son intervention

Ressources disponibles

- Stratégie de l'entreprise <u>ex</u>: satisfaction client par la compétence et la compétitivité
- Objectif qualité
 - ex: temps de réponse
- Procédures d'entreprise validées ISO9000

- Classer l'urgence de l'intervention
- Mener l'action la plus efficace pour mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise, et atteindre les objectifs correspondants
- Fournir une prestation conforme aux attentes du client et au cahier des charges
- Respecter les délais fixés

C6-4 Respecter les termes du contrat

Eléments d'environnement

Dans une situation réelle

Ressources disponibles

Contrat

- Identifier les signataires du contrat
- Récapituler les responsabilités de chacun des signataires
- Déterminer les devoirs et les droits du technicien dans le cadre du contrat

C6-5 Renseigner le rapport de recette

Eléments d'environnement

 Dans une situation réelle ou simulée d'une mise en service chez le client en autonomie ou en équipe

Ressources disponibles

Les documents vierges de recette

 Renseigner un rapport de recette, en respectant les consignes et procédures et l'exactitude du vocabulaire

C7 ASSURER LA LOGISTIQUE LIEE A L'INTERVENTION

	Opérationnalisation de	e la compétence
Savoir faire	Mise en situation	Résultats attendus
C7-1 Gérer ses lots de matériel	Eléments d'environnement Dans une situation réelle	 Renseigner la base de données de gestion des stocks de l'entreprise
	Ressources disponibles	Stocks de l'entreprise
	 Historique des mouvements des pièces détachées Parc matériel à entretenir Stock initial 	
C7-2 Gérer son temps d'intervention	 Eléments d'environnement Dans le cadre d'une opération de maintenance corrective 	Respecter le délai d'intervention avec un éventuel recours au support technique
	Ressources disponibles	
	 Plan de l'installation Documentation technique des objets techniques Procédure de maintenance Historique des pannes 	
	Eléments d'environnement	
C7-3 Gérer et distribuer les essources	Dans une situation réelle	 Rédiger un document d'affectation des ressources
	Ressources disponibles	 Vérifier les droits d'utilisation
	Droits d'utilisationLogicielsDocumentation et notice	

MISE EN RELATION FONCTIONS / ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES

	A 4 4		C1 1	Appréhender le price en couvre d'un projet
ts	A1-1	Préparer, intégrer, assembler, raccorder le matériel	C1-1	Appréhender la mise en œuvre d'un projet d'installation d'un système
Jen			C2-1	Faire un bilan de l'existant
Préparation des équipements			C2-2	Recueillir les informations relatives à l'exploitation et aux caractéristiques des éléments de l'installation
des			C3-1	Planifier l'intervention
ou			C3-2	Réaliser l'intégration matérielle d'un équipement
ırati			C4-1	Préparer le plan d'action
épa	A1-2	Intégrer les logiciels	C2-1	Faire un bilan de l'existant
<u>-</u>			C3-3	Réaliser l'intégration logicielle d'un équipement
F1 .	A1-3	Tester et valider	C3-4	Effectuer les tests nécessaires à la validation du fonctionnement des équipements
	A2-1	Participer à la préparation sur site	C4-1	Préparer le plan d'action
			C4-2	Etablir tout ou partie du plan d'implantation et de câblage
	A2-2 Mettre en place, raccorder, tester et valider les supports de transmission		C4-3	Installer les supports
			C4-4	Certifier le support physique ou valider les médias
ation	A2-3 Mettre en place les équipements, les logiciels, configurer, paramétrer		C2-3	Analyser le fonctionnement de l'installation actuelle en vue de l'intervention
Install			C2-4	Analyser le fonctionnement de l'objet technique susceptible d'une intervention
F2 – I			C4-5	Installer et configurer les éléments de l'installation
			C4-6	Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels associés
			C5-2	Vérifier le fonctionnement des matériels et logiciels en interaction
			C3-4	Effectuer les tests nécessaires à la validation du fonctionnement des équipements
eo	A3-1	Effectuer la maintenance préventive	C5-1	Vérifier la conformité du support et des alimentations d'énergie
Maintenance			C5-3	Analyser ; interpréter les indicateurs de fonctionnement
- Mai			C5-4	Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels identifiés
F3.			C5-8	Mettre à jour les documents relatant les historiques des interventions

	A3-2	Effectuer la maintenance corrective	C2-3	Analyser le fonctionnement de l'installation actuelle en vue de l'intervention
			C2-4	Analyser le fonctionnement de l'objet technique susceptible d'une intervention
			C5-1	Vérifier la conformité du support et des alimentations d'énergie
nance			C5-2	Vérifier le fonctionnement des matériels et logiciels en interaction
//ainte			C5-3	Analyser ; interpréter les indicateurs de fonctionnement
ı			C5-4	Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels identifiés
			C5-5	Etablir un pré diagnostic (à distance)
			C5-6	Etablir un diagnostic
F4- Organisation F4- Organisation A4-1		C5-7	Réaliser l'intervention	
			C5-8	Mettre à jour les documents relatant les historiques des interventions
	A4-1	Réaliser la prise en charge du matériel	C3-1	Planifier l'intervention
			C4-1	Préparer le plan d'action
			C7-1	Gérer ses lots de matériel
			C7-2	Gérer son temps d'intervention
			C7-3	Gérer et distribuer les ressources
	A4-2	S'informer et se documenter	C1-1	Appréhender la mise en œuvre d' un projet d'installation d'un système
_			C2-1	Faire un bilan de l'existant
atio	A4-3	Participer à la relation clientèle	C6-1	Communiquer lors de l'intervention
rganis			C6-2	Déceler et mettre en évidence les besoins du client
_			C6-5	Renseigner le rapport de recette
	A4-4	Respecter les obligations légales et	C6-3	S'intégrer à la démarche qualité du service
		réglementaires	C6-4	Respecter les termes du contrat
	A4-5	Participer à la gestion de son activité	C3-1	Planifier l'intervention
			C4-1	Préparer le plan d'action
			C6-3	S'intégrer à la démarche qualité du service
			C7-1	Gérer ses lots de matériel
			C7-2	Gérer son temps d'intervention
			C7-3	Gérer et distribuer les ressources

Professionnel		

DEFINITION DES SAVOIRS

SOMMAIRE

20	Locav	atàmas an	égifiques : architecture et équipoments des demaines applicatifs
	-	-	écifiques : architecture et équipements des domaines applicatifs
	SU - 1	-	mes électroniques de sécurité, malveillance, incendie
		S0 - 1.1 S0 - 1.2	,
		S0 - 1.3	,
		S0 - 1.4	,
			S0 - 1.4.1 Les systèmes de détection incendie
			S0 - 1.4.2 Les systèmes de mise en sécurité incendie
			S0 - 1.4.3 Les systèmes de gestion des issues de secours
	C O O	1	S0 - 1.4.4 Les systèmes d'éclairage de sécurité
	50 - 2	-	mes audiovisuels multimédias
		S0 - 2.1	, ,
		S0 - 2.2	•
	CO 2	S0 - 2.3	Les systèmes centralisés de commande et de gestion munis des périphériques multimédias
	50 - 3	-	mes audiovisuels professionnels
		S0 - 3.1	Les systèmes d'éclairage
	00.4	S0 - 3.2	Les systèmes audio et vidéo
	S0-4	•	mes électrodomestiques
		S0 - 4.1	Les équipements communs La commande des systèmes
		S0 - 4.2 S0 - 4.3	Les équipements de traitement du linge
		S0 - 4.3 S0 - 4.4	Les équipements de traitement du linge Les équipements de traitement de la vaisselle
		S0 - 4.4 S0 - 4.5	Les équipements de traitement de la vaisseile
		S0 - 4.6	Les équipements de balassin Les équipements de production de froid
		S0 - 4.7	Les équipements de traitement de l'air
	S0-5		mes télécommunications et réseaux
		S0 - 5.1	Les systèmes de distribution et de raccordement
		S0 - 5.2	Les équipements de commutation
		S0 - 5.3	Les équipements de communication
	S0-6	Les systè	mes électroniques industriels embarqués
		S0 - 6.1	Les équipements d'accès voix données images
		S0 - 6.2	Les équipements communicants
			S0 - 6.2.1 Les équipements communicants
			S0 - 6.2.2 Les supports de communication
		S0 - 6.3	Les équipements hauts débits (multimédia)
		S0 - 6.4	Les équipements de commande et de contrôle
S1	Domai	nes physic	ques spécifiques d'application
			e - Electronique
		S1 - 1.1	Unité E1 - Régime sinusïdal
		S1 - 1.2	Unité E3 - Puissance électrique
		S1 - 1.3	Unité E6 - Electronique
		S1 - 1.4	Unité E4 - Electromagnétisme
		S1 - 1.5	Unité E7 - Principes de fonctionnement des transducteurs
	S1 - 2	Multimédi	ia
		S1 - 2.1	Unité A1 - Production, propagation, perception d'un son
		S1 - 2.2	Unité O2 - Lumière et couleur
		S1 - 2.3	Unité T2 - Conduction thermique et isolation
	S1 - 3	Electrodo	omestique
		S1 - 3.1	Unité M2 - Mécanique - Dynamique
		S1 - 3.2	Unité M4 - Statique des fluides
		S1 - 3.3	Unité M5 - Fluides en mouvement
		S1 - 3.4	Unité T4 - Thermodynamique - Principes
		S1 - 3.5	Unité C1 - Chimie - Acide Base
S2	Acquis		stitution de l'information
	-		on et restitution de l'information
		-	ent de l'information
	S2 - 3	Stockage	e et mémorisation

- S3 Transmission et transport de l'information
 - S3 1 Supports physiques
 - S3 2 Réseaux
- S4 Unités centrales de traitement et périphériques
 - S4 1 Les matériels
 - S4 2 Les logiciels
- S5 Installation mise en service maintenance
 - S5 1 Installation du système
 - S5 2 Mise en service du système : configuration, paramétrage, essais et réception
 - S5 3 Maintenance préventive et corrective
- S6 Qualité sécurité environnement réglementation
 - S6 1 Démarche qualité (norme ISO 9xxx)
 - S6 2 Habilitation électrique (réglementation, publication UTE C 18 510)
 - S6 3 Prévention des risques professionnels (PPSPS,)
 - S6 4 Valorisation des produits en fin de vie
- S7 Communication relation clientèle ressources documentaires
 - S7 1 Communication orale
 - S7 2 Communication écrite Utilisation de l'outil informatique
 - S7 3 Organisation de l'activité
 - S7 4 Mise à jour de la documentation Veille technologique

Remarques:

- l'organisation des savoirs proposée ne présente aucun caractère chronologique ;
- dans un soucis de cohérence, certains savoirs peuvent être repris plusieurs fois ;
- tous les savoirs seront abordés et approfondis en complément des prérequis des classes de BEP.

NIVEAUX TAXONOMIQUES D'ACQUISITION DES COMPETENCES

Niveau	Désignation	Caractérisation	Commentaires				
1	Niveau d'information	Je sais de quoi je parle	Il s'agit d'un niveau d'information qui correspond à l'appréhension d'une vue d'ensemble d'un sujet. Les problèmes sont abordés de manière globale.				
2		Niveau d'expression Je sais en parler Il s'agit d'un niveau de compréhension correspond à l'acquisition des moyens d'expet de communication. Le technicien définit les termes des spécialistes du domair					
3		Je sais faire	Il s'agit d'un niveau d'application qui correspond à la maîtrise de procédés et d'outils d'étude ou d'action. Le technicien sait utiliser et mettre en place des procédures en vue d'un résultat à atteindre.				
4	Niveau de maîtrise méthodologique et technologique		Il s'agit d'un niveau de savoir et d'autonomie, avec une capacité d'analyse, de synthèse et d'évaluatior Il correspond à la méthodologie de pose et de résolution de problèmes techniques. Le technicien maîtrise une démarche ; il est en mesure de choisi les équipements, d'encadrer une petite équipe afin de mener à terme un mini projet lié à une phase de cycle de vie du produit.				

Les niveaux taxonomiques peuvent être différents suivant le champ d'application privilégié par l'établissement de formation.

S0 - Les systèmes spécifiques : architecture et équipements des domaines applicatifs

		Champ professionnel
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel audiovisuel professionnel larme sécurité siécommunicat ions réseaux Electro domestique ellectronique embarquée

S0 - 1 Les systèmes élect	roniques de sécurité malveillance et incendie						
S0 - 1.1. Les systèmes de détection intrusion							
Les détecteurs de surveillance d'approche, de pénétration et de mouvement Les centrales Les unités de supervision et de communication Les dispositifs de signalisation Les dispositifs de transmission	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service Maintenance						
S0 - 1.2. Les systèmes de gestion des accès							
Les supports d'identification Les lecteurs Les détecteurs Les unités de traitement Les unités de gestion et de communication Les dispositifs actionnés Les dispositifs de signalisation	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service Maintenance						
S0 - 1.3. Les systèmes de vidéosurveillance		1	1	3	1	1	1
Les dispositifs de prise de vue Les unités d'analyse d'images Les unités d'enregistrement et de lecture (stockage) Les écrans de visualisation Les unités de gestion et de communication	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service Maintenance						
S0 - 1.4. Les systèmes de sécurité incendie							
S0 - 1.4.1. Les systèmes de détection incendie (SDI)							
Les déclencheurs manuels Les détecteurs Les tableaux de signalisation (TS) ou équipements de contrôle et de signalisation (ECS) Les dispositifs sonores	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service Maintenance						

		Champ	professionnel
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	udiovisue nultimédia udiovisue ofessionn	alarme secunte télécommunicat ions réseaux Electro domestique électronique embarquée

S0 - 1 Les systèmes élect	roniques de sécurité malveillance et incendie						
S0 - 1.4.2. Les systèmes de mise en sécurité incendie (SMSI) Les équipements d'alarme selon réglementation Les centralisateurs de mise en sécurité (CMSI) Les dispositifs de commande Les dispositifs actionnés de sécurité (DAS Les blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS) L'alimentation électrique de sécurité (AES) Les coffrets de relayage d'extinction automatique Les détecteurs autonomes déclencheurs (DAD)							
S0 - 1.4.3. Les systèmes de gestion des issues de secours	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service Maintenance	1	1	3	1	1	1
S0 - 1.4.4. Les systèmes d'éclairage de sécurité Les blocs autonomes Les sources centralisées	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service Maintenance						
S0 - 2 Les sys	 stèmes audiovisuels multimédias						
S0 - 2.1 Les systèmes de réception, de lecture et d'enregistrement numérique Les dispositifs de prise de vue Les éléments de réception (image et son) Les unités d'enregistrement et de lecture (stockage) Les éléments de transmission et de transport de l'information	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service Maintenance	3	1	1	1	1	1

			Chan	np pro	fessio	nnel	
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia	audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunicat ions réseaux	Electro domestique	électronique embarquée
S0 - 2 Les sys	stèmes audiovisuels multimédias						
S0 - 2.2 Les systèmes de restitution du son et de l'image Les amplificateurs Les écrans de visualisation Les transducteurs acoustiques Les éléments de transmission et de transport de l'information	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service Maintenance	3	1	1	1	1	1
S0 - 2.3 Les systèmes centralisés de commande et de gestion muni des périphériques multimédias Les unités de traitement de l'information Les éléments de transmission et de transport de l'information	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service Maintenance						
S0 - 3 Les syst	èmes audiovisuels professionnels	_					
S0 – 3.1. Les systèmes d'éclairage Les structures de fixation Les techniques d'éclairage Les projecteurs, les projecteurs asservis et les filtres Les gradateurs à commande analogique ou numérique Les unités de programmation Les réseaux d'alimentation en énergie électrique	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service maintenance	1	3	1	1	1	1
S0 -3.2. Les systèmes audio et vidéo Les équipements de captation Les équipements de stockage Les équipements de diffusion Les équipements de montage Les équipements de commutation et de transmission du signal Les équipements de contrôle	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service, maintenance						

Connaissances
(Notions et concepts)

Limites de connaissances
(Exigences)

Champ professionnel plus professionel plus legency plus legency professionel plus legency professio

S0 - 4 Le	s systèmes électrodomestiques						
S0 - 4.1. Les équipements communs							
Les moteurs	Caractéristiques						
	Particularités						
	Champ d'application						
	Maintenance						
	Contrôles et mesures						
	Interventions sur matériels						
Les éléments chauffants et isolants	Modes de transmission de l'énergie thermique :						
	rayonnement, convection, conduction						
	Isolant						
	Grandeurs thermiques, calories, joules						
	Calcul de puissance restituée Champ d'application						
	Maintenance						
	Contrôles et mesures sur systèmes et						
	Interventions sur matériels						
Les éléments de ventilation, de pompage, les	Déplacement d'air ; pertes en charge						
conduits d'évacuation	Débit - Dépression						
	Vitesse						
	Notion d'écoulement						
		1	1	1	1	3	1
Les produits lessiviels	Caractéristiques des produits lessiviels						
	Impacts sur l'environnement						
Les équipements de traitement de l'eau	Filtrage - Adoucisseur, déminéralisation,						
	magnétisation						
	Contrôles et mesures sur systèmes et						
	applications						
Le brûleur gaz	Principes de base						
•	Carburant - Comburant						
	Type de gaz						
	Transport						
	Pression - Débit (bases)						
	Pression - Débit (essais mesures)						
	Entrée d'air frais et évacuation gaz brûlés						
	Risques - Sécurité						
Le linge et la vaiselle	Notions de base						
95 5.1% 15.05.05	Identification et particularités, symboles						
	Traitement du linge et de la vaisselle						
	Identification des tâches et résidus,						
	des détériorations						

		Chan	np pro	fessio	nnel	
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunicati ons réseaux	Electro domestique électronique	embarquée

S0 - 4 Le	es systèmes électrodomestiques						
S0 - 4.2. Commande des systèmes							
Les équipements de contrôle et de commande - de température - de vitesse - de niveau - d'humidité - de pression - de position	Description fonctionnelle Limite: connaissance des synoptiques de fonctionnement. Champ d'application Contrôles et mesures sur systèmes et applications Interventions sur matériels						
S0 - 4.3. Les équipements de traitement du linge							
Les équipements de lavage du linge Les équipements de séchage du linge Les équipements de repassage du linge	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service, maintenance	1	1	1	1	3	1
S0 - 4.4. Les équipements de traitement de la vaisselle							
Les équipements de lavage de la vaisselle	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service, maintenance						
S0 - 4.5. Les équipements de cuisson							
Les équipements de cuisson gaz Les équipements de cuisson électriques (radiant, halogène, induction, micro-ondes) Les équipements de cuisson vapeur	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service, maintenance						

		Champ	professionnel
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	rudiovisue multimédia rudiovisuel ofessionne	alarme sécurité télécommunicati ons réseaux Electro domestique électronique embarquée

S0 - 4 Les	systèmes électrodomestiques						
S0 - 4.6. Les équipements de production de froid Les équipements de réfrigération Les équipements de congélation Les équipements de conservation du vin Les équipements de climatisation domestique	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service, maintenance (sans ouverture de circuit hermétique)	1	1	1	1	3	1
S0 - 4.7. Les équipements de traitement de l'air		'	ľ	'		3	
Les équipements d'extraction de l'air (hottes, extracteurs)	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes, réglementation Installation, paramétrage, mise en service, maintenance						
S0 - 5 Les systèmes	des télécommunications et des réseaux		<u> </u>				
S0 – 5.1. Les équipements de distribution et de raccordement Les équipements filaires Les équipements optiques Les équipements sans fil Les unités de supervision, d'administration et de contrôle	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Principales caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service, maintenance	1	1	1	3	1	1

Champ professionnel

Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia	audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunicati ons réseaux	Electro	électronique embarquée
S0 - 5 Les systèmes	des télécommunications et des réseaux						
S0 – 5.2. Les équipements de commutation							
Les protocoles de communication Les routeurs Les commutateurs (circuits et paquets) Les concentrateurs Les unités de supervision, d'administration et de contrôle	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Principales caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service, maintenance						
S0 - 5.3. Les équipements de communication		1	1	1	3	1	1
Les serveurs Les postes de travail Les unités de supervision, d'administration et de contrôle Les éléments de sécurité	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Principales caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service, maintenance Principales exploitations des postes de travail						
S0 - 6 Les système	s électroniques industriels embarqués			•			
Les systèmes concernés par ce champ sont les systèmes que l'auton	mes autonomes et communicants dont l'environneme nobile, le milieu médical, l'entreprise.	nt pe	eut e	être	part	iculi	er
S0 - 6.1 Les équipements d'accès voix données images Les systèmes Voix Données Images Les modems-routeur Les systèmes de communication et de navigation	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Principales caractéristiques techniques Installation, paramétrage, mise en service, maintenance: utilisation des bancs tests, simulation, outils de diagnostic Principales exploitations des postes de travail	1	1	1	1	1	3

Connaissances
(Notions et concepts)

Limites de connaissances
(Exigences)

Champ professionnel al an interpretation on se concepts)

S0 - 6 Les systèmes	s électroniques industriels embarqués						
Les systèmes concernés par ce champ sont les systèm tels que l'autom	nes autonomes et communicants dont l'environno pobile, le milieu médical, l'entreprise.	ement p	eut	être	pari	ticul	ier
S0 - 6.2. Les équipements communicants							
S0 - 6.2.1 Les équipements communicants							
Les terminaux analogiques Les terminaux numériques Les systèmes sans fil	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Principales caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Installation, paramétrage, mise en service, maintenance Acquisition et lecture des trames Se limiter au paramétrage						
S0 - 6.22 Les supports de communication							
Les bus standards industriels Les protocoles d'échange de données Les systèmes sans fil	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Principales caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Installation, paramétrage, mise en service, maintenance Acquisition et lecture des trames Se limiter au paramétrage	1	1	1	1	1	3
S0 - 6.3 Les équipements hauts débits (multimédia)							
Les décodeurs numériques Les multiplexeurs	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Principales caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service, maintenance						
S0 - 6.4 Les équipements de commande et de contrôle							
Les équipements de commande Les équipements de contrôle Les équipements de sécurité Les équipements de confort Les équipements d'aide à la conduite ou au pilotage	Description fonctionnelle Principe de fonctionnement Principales caractéristiques techniques Domaines et limites d'emploi Règles techniques, normes Installation, paramétrage, mise en service, maintenance						

Savoir S1 - Domaines physiques spécifiques d'application

Les connaissances seront expressément développées à partir de la mesure et de l'expérimentation sur les systèmes spécifiques à chaque champ d'application. Les contenus dispensés en classe entière seront complétés, lors des enseignements en groupe, par des études technologiques des objets en lien avec les champs d'application.

Tous ces savoirs seront abordés et approfondis en complément des prérequis des classes de BEP.

Champ professionnel

					Jiessic		
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia	audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunicat ions réseaux	Electro domestique	électronique embarquée
S1	- 1 Electricité - électronique						
S1 – 1.1. Unité E1 - Régime sinusoïdal	Valeurs instantanées et efficaces d'une tension, de l'intensité d'un courant, pulsation Représentation de Fresnel Déphasage entre deux grandeurs Impédance	3	3	3	3	3	3
S1 – 1.2. Unité E3 - Puissance électrique							
Puissance électrique en courant continu Puissance électrique en monophasé Energie, puissance et rendement Sources d'énergie et alimentations	Loi d'ohm généralisée Caractérisation des entrées et sorties, dans le domaine linéaire, impédances, simulation et mesurages En régime établi : équations des circuits Définition et caractérisation des sources d'énergie autonome (batteries) en regard des différents domaines applicatifs Caractérisation des alimentations linéaires et à découpage, principes de fonctionnement.	3	3	3	3	3	3
S1 – 1.3. Unité E6 - Electronique							
Circuit R-L-C Redressement Filtrage	Filtres passifs RL, RC et LC Filtres actifs Pont de Diodes Filtrage par capacité en tête Lissage par une inductance	3	3	3	3	3	3
Régulation de tension	Régulation de tension (linéaire) Régulation de tension (à découpage)						Ì
Commutation	Commutateurs de puissance						

	1	Т	Char		fassis			
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia	_	ν 0	télécommunicat ions réseaux	_	électronique embarquée	
Connaissances (Notions et concepts) S1-1 Electricité - électronique S1 - 1.4. Unité E4 - Electromagnétisme Magnétisme et électromagnétique Champ magnétique créé par une bobine Flux magnétique Courants induits, loi de Faraday, loi de Lentz Principe du transformateur (parfait) Force électromagnétique S1 - 1.5. Unité E7 - Principes de fonctionnement des transducteurs Transducteurs delectromédelectriques Transducteurs thermoélectriques Transducteurs thermoélectriques Transducteurs optoélectroniques S1 - 2 Multimédia Limites de connaissances (Exigences) S1 - 1. Electricité - électronique Champ magnétique Champ magnétique Champ magnétique Champ magnétique Champ magnétique Courants induits, loi de Faraday, loi de Lentz Principe du transformateur (parfait) Loi de Laplace, couple électromagnétique S1 - 1.5. Unité E7 - Principes de fonctionnement des transducteurs à partir des phénomènes physiques mis en jeu entre la grandeur des ortie Interpréter la courbe d'étalonnage d'un capteur S1 - 2 Multimédia								
S1 – 1.4. Unité E4 - Electromagnétisme								
Magnétisme et électromagnétisme	Champ magnétique créé par une bobine	3	3	3	3	3	3	
Induction électromagnétique								
Force électromagnétique	Loi de Laplace, couple électromagnétique							
Transducteurs magnétoélectriques Transducteurs thermoélectriques	fonctionnement des transducteurs à partir des phénomènes physiques mis en jeu entre la grandeur d'entrée et la grandeur de sortie	3	3	3	3	3	3	
	S 1 - 2 Multimédia	<u> </u>						
S1 – 2.1. Unité A1 - Production, propagation, perception d'un son								
Nature et production d'un son	Déterminer le niveau acoustique d'un son phénomènes vibratoires							
Propagation d'un son	Calculer la période et la fréquence d'un son à partir de sa longueur d'onde et inversement Réverbération, écho, positionnement des matériels	3	3	2	2	2	2	
Perception d'un son	L'oreille : récepteur acoustique Aspects physiologiques du son Ecoute binaurale, masquage							

			_	-40	ofessio		_
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia	audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunicat ions réseaux	Electro	électronique
	S 1 - 2 Multimédia						
S1 – 2.2. Unité 02 - Lumière et couleur							
Dispersion de la lumière	Définition - Caractérisation - Décomposition - Spectre lumineux - Lumière cohérente Célérité, longueur d'onde, absorption, réflexion, réfraction, étude des lentilles de Fresnel, miroirs	3	3	2	3	1	2
Fréquence et longueur d'onde d'un rayonnement chromatique	Courbes de réponse, sensibilité						
Synthèse additive et soustractive de la lumière	Luminance, Chrominance						
Couleur des corps éclairés							
S1 – 2.3. Unité T2 - Conduction thermique et isolation							
Transmission de l'énergie par conduction thermique au travers d'une paroi homogène et isotrope	Calcul du flux	1	1	3	1	3	1
Coefficient de conductivité							
Résistance thermique							
S 1 -	3 "Electrodomestique"	<u></u>					
S1 – 3.1. Unité M1 - Mécanique Cinématique							
Mouvement uniforme d'un point (rectiligne et circulaire)	Notions de base	2	2	2	2	2	2
Mouvement d'un solide en rotation uniforme autour d'un axe							
Transformation de mouvements uniformes							
S1 – 3.2. Unité M4 - Statique des fluides							
Forces pressantes - Pression	Notions sur la transmission de pression dans un liquide	1	1	1	1	3	2

		Champ professionnel
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel audiovisuel professionnel alarme sécurité télécommunicat inns réseaux Efectro domesique éléctronique embarquée

S 1 -	3 "Electrodomestique"						
S1 – 3.3. Unité M5 - Fluides en mouvement							
Notion d'écoulement	Calculer une vitesse moyenne d'écoulement, un débit	1	1	1	1	3	1
Equation de conservation des débits							
S1 – 3.4. Unité T4 - Thermodynamique Principes							
Premier principe	Conservation de l'énergie Principe de l'état initial et de l'état final Notion de cycle thermodynamique	1	1	1	1	3	1
Deuxième principe	Enoncé de Carnot Application aux principes de fonctionnement des machines thermiques et frigorifiques						
S1 – 3.5. Unité C1 - Chimie - Acide et Base							
PH d'une solution aqueuse Dureté (TH) et acidité (PH)	Mesure du PH et du TH						
Réaction entre un acide fort et une base forte	Exploitation des courbes de dosage	1	1	1	1	3	1
Notion de couple acide - base	Constante d'équilibre : définition de la constante d'acidité						

Savoir S2 Aquisition et restitution de l'information

L'étude des différentes fonctions se fera uniquement en lien avec les structures présentes dans les objets techniques constituants les systèmes spécifiques à chaque champ d'application

Tous ces savoirs seront abordés et approfondis en complément des prére

Connaissances
(Notions et concepts)

Limites de connaissances
(Exigences)

Champ professionnel

| andiovisinal profession profession

S 2 – 1 Acquis	sition et restitution de l'information						
S2-1.1. Etude des capteurs et transducteurs							
Capture et acquisition d'un signal Capteurs : électromagnétique, optique, magnétique, mécanique, chimique Conversion d'une grandeur physique en grandeur électrique	Principes de détection des différentes grandeurs physiques Application aux produits : caractéristiques nécessaires à la mise en oeuvre et à l'utilisation des différents capteurs et des détecteurs Etude des capteurs spécifiques de chaque champ	3	3	3	2	3	3
S2-1.2. Etude des organes de restitution visuelle et sonore							
Conversion d'une grandeur électrique en grandeur physique Restitution visuelle : - Afficheurs - Ecrans LCD	Domaines et limites d'utilisation (température, luminosité)	3	3	3	3	3	3
Restitution sonore : - Haut-parleurs et enceintes	Caractéristiques						
S2-2	Traitement de l'information						
Fonction filtrage : - analogique - numérique	Gabarit correspondant aux filtres idéaux : - Identification matérielle et structurelle des filtres (limité au 2 nd ordre) - Diagramme de Bode des amplitudes d'une association de filtres du 1 ^{er} ordre - Filtre du 1 ^{er} ordre : étude complète (calculatoire et expérimentale) - Autres filtres : simulation, exploitation	3	3	2	2	1	2

		Champ professionnel
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel professionnel alarme sécurité leifecommunicat lons réseaux Electro demestique ellectronque embarquée

				a			
S 2 – 2	Traitement de l'information	ı					
Fonction amplification	Analyse fonctionnelle	3	3	2	2	1	2
Adaptation d'impédance	Analyse fonctionnelle Principe de fonctionnement Etude qualitative et quantitative Mesurages						
Fonction modulation - démodulation	Principe de fonctionnement Etude qualitative et quantitative Mesurages temporelles et fréquentielles	3	3	3	3	1	3
Fonction multiplexage (temporelle et fréquentielle)	Principe de fonctionnement Caractéristiques : débit, mode synchrone, asynchrone	3	3	3	3	2	3
Fonction transposition de fréquences	Principe de fonctionnement	3	3	3	3	1	3
Fonction codage – transcodage	Principe de fonctionnement Caractéristiques : occupation spectrale, facilité de synchronisation, présence de valeur	3	3	3	3	1	3
Fonction conversion : CAN et CNA	Analyse fonctionnelle Principes et limites de fonctionnement Etude qualitative Mesurages	3	3	3	3	2	3
Circuits programmables (circuits logiques et microcontrôleurs)	Architecture Caractéristiques Procédures de contrôle Précautions à prendre	3	3	3	3	3	3
Compression – Décompression numérique	Principes généraux Différents types Etude quantitative	3	3	1	3	1	3
Cryptage	Principes généraux	1	1	1	2	1	1
S 2 – 3	Stockage et mémorisation						
Les supports : - bandes magnétiques - disques - mémoires électroniques	Principes généraux Caractéristiques Connaissances technologiques Application aux produits Précautions d'utilisation	3	3	3	3	3	3

Savoir S3 Transmission et transport de l'information

							_
Connaissances	Limites de connaissances	suel	_		ofession aganx aganx		ique
(Notions et concepts)	(Exigences)	audiovis multimé	audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunica ions réseaux	Electro domestique	électron
	S 3 – 1 Supports physiques						
Câbles (paires torsadées – coaxial)	L'étude des lignes coaxiales et torsadées se limitera au fonctionnement en régime sinusoïdal sur charge adaptée La connaissance des normes AFNOR et NFEI Vitesse de transmission et contraintes liées Différents types et catégories de câbles Paramètres d'influence Appairage des conducteurs Connectique					1	
Fibre optique	Principes des fibres monomode et multimode Caractéristiques (diamètre, atténuation, dispersion chromatique) Connectique	3	3	3	3		3
Liaison radio : les antennes	Principes généraux (terrestre et satellite) Caractéristiques : gain, impédance, charge adaptée (TOS, ROS), dimension Lecture du diagramme de rayonnement						
Infra-rouge	Principes généraux Précautions d'emploi, limites d'utilisation Caractéristiques de l'émetteur et/ou du récepteur en fonction des contraintes d'application et d'environnement					2	
	S 3 – 2 Réseaux						
Généralités	Historique, classification, topologie Normalisation Modèle OSI (couches 1 à 4) Modèle IEEE Modèle IETF (couches IPv4, IPv6 et TCP/UDP)					2	
Différentes fonctions	Transmission Aiguillage (actifs et passifs) Adressage (non hiéarchique et hiéarchique) Etablissement et libération de connexion Administration locale	3	2	3	3		2
Applications						2	

Savoir S4 Unités centrales de traitement et périphériques

				Chan	np pro	ofessio	nnel			
Connaissances (Notions et concepts)		de connaissances Exigences)	audiovisuel multimédia	audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunicati ons réseaux	Electro	électronique		
S 4 – 1 Les matériels										
Les ordinateurs type PC Les constituants annexes Les périphériques	d'acquisition, disques	seaux, cartes vidéo, carte	3	3	3	3	3	3		
	S 4 – 2 Les logiciels									
Système d'exploitation Pilotes des périphériques Applications	Installation, restaura Installation, restaura Installation, restaura Anti-virus, pare-feu Configuration et para	tion, mise à jour tion, mise à jour	3	3	3	3	3	3		

Savoir S5 Installation - mise en service - maintenance

Champ professionnel

Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	ovisuel média	audiovisuel professionnel	larme sécurité	#		onique
(Notiona of contactio)	(Exigonioso)	audio	audio profes	alarme	télécon ions re	Ble	électr
S 5 – 1	Installation du système						
Installation	L'installation sera réalisée dans le respect des règles liées à l'habilitation électrique et conformément aux normes en vigueur. En particulier : - pour les installations, la norme NF C 15-100, partie vérification, entretien des installations et le chapitre relatif à la mise en service, la norme NF C 32 070, la norme NF EN 62 082.3 - pour l'ensemble des ouvrages, le décret 88-1056 du 14 novembre 1988 L'installation prendra en compte : - la sécurité des biens et des personnes - la sécurité électrique des matériels - les règles de pose relatives aux supports de transmission - le plan qualité de l'entreprise dans ses dimensions gestion de la satisfaction du client, confidentialié et réception des travaux - les préconisations des constructeurs relatives aux règles de pose des équipements - l'expression des besoins du client (cahier des charges, bon de commande)	3	3	3	3	3	3
S 5 – 2 Mise en service du systèl	me : configuration, paramétrage, essais et récept	ion					
Mise en service	La mise en service sera réalisée dans le respect des règles liées à l'habilitation électrique et conformément aux normes en vigueur En particulier : - pour les installations, la norme NF C 15-100, partie vérification, entretien des installations et le chapitre relatif à la mise en service, la norme NF C 32 070, la norme NF EN 62 082.3 - pour l'ensemble des ouvrages, le décret 88-1056 du 14 novembre 1988 De plus elle doit tenir compte des préconisations des constructeurs relatives aux règles d'utilisation, de fonctionnement et d'entretien des équipements	3	3	3	3	3	3

		Champ professionne	el
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia audiovisuel professionnel alarme sécurité télécommunicat ions réseaux Electro	domestique électronique embarquée

S	5 – 3 Maintenance préventive et corrective		_				
Maintenance préventive	Les opérations de maintenance préventive seront réalisées dans le respect des règles liées à l'habilitation électrique et conformément aux normes en vigueur. En particulier : - pour les installations, la norme NF C 15-100, partie vérification, entretien des installations et le chapitre relatif à la mise en service, la norme NF C 32 070, la norme NF EN 62 082.3 - pour l'ensemble des ouvrages, le décret 88-1056 du 14 novembre 1988 Les opérations de maintenance préventive prendront en compte : - la sécurité des biens, des personnes et des matériels - les recommandations du fabricant et/ou de l'installateur - le plan qualité de l'entreprise dans ses dimensions gestion de la satisfaction du client, confidentialité et réception des travaux - le contrat de service maintenance Procédures particulières liées à la maintenance préventive Méthodologie d'intervention : - préparation - mesurage - interprétation - optimisation - réglage - paramétrage - essais - gestion du carnet de maintenance	3	3	3	3	3	

		Champ	professionnel
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	ndiovisue nultimédia ndiovisue ofessionn	alarme securite felécommunicat ions réseaux Electro domestique électronique embarquée

	S 5 – 3 Maintenance préventive et corrective						
Maintenance corrective	Les opérations de maintenance corrective seront réalisées dans le respect des règles liées à l'habilitation électrique et conformément aux normes en vigueur En particulier: - pour les installations, la norme NF C 15-100, partie vérification, entretien des installations, et le chapitre relatif à la mise en service - pour l'ensemble des ouvrages, le décret 88-1056 du 14 novembre 1988 - la norme NF X 60-010 Les opérations de maintenance corrective prendront en compte: - la sécurité des biens, des personnes et des matériels - les recommandations du fabricant et/ou de l'installateur - le plan qualité de l'entreprise dans ses dimensions gestion de la satisfaction du client, confidentialité et réception des travaux - le contrat de service maintenance Méthodologie d'intervention: - préparation - mesurage - interprétation - optimisation - réglage - paramétrage - essais - gestion du carnet de maintenance	3	3	3	3	3	

Savoir S6 Qualité - Sécurité - Environnement - Réglementation

		Champ professionnel							
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia	audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunicat ions réseaux	Electro domestique	électronique embarquée		
S 6 - 1 D	émarche qualité (norme ISO)								
Les concepts qualité Normes ISO management de la qualité 9XXX La certification management de la qualité Labels Certification	Objectifs de la démarche management de la qualité (notamment coût de la non qualité) Principe des démarches qualités et de leur mise en place (processus, manuel, plan, procédure) Prise en compte d'instructions liées au management de la qualité (associées à une activité de réalisation)	3	з	3	3	3	3		
S 6 - 2 Habilitation électriq	ue (réglementation, publication UTE C-18 5)								
Réglementation Code du travail (articles spécifiques) Décret du 14 novembre 1988 88-1056 sur la protection des travailleurs Publications: - UTE C - 18 510 - UTE C - 18 530 - UTE C - 18 540	Référentiel de formation à la prévention des risques d'origine électrique des candidats préparant les diplômes de l'Education Nationale	4	4	4	4	4	4		
S 6 – 3 Prévention d	es risques professionnels (PPSPS,)								
Prévention et étude des risques Analyse à priori des risques professionnels Gestes et postures Travail en hauteur Utilisation d'un véhicule de service	Application de principes généraux de prévention et d'analyse des risques Préparer l'évaluation des risques: - identifier les risques - classer les risques - proposer des actions de prévention Relatif à: - directive "cadre" européenne N°89/391 du 12 juin 1989								
Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS)	- loi N°91 1414 du 31/12/1991 - décret N°2001-1016 du 5 nov 2001 - art : 230.1 (EvPRP - document unique) et la circulaire DRT N°6 du 18 avril 2002 Prise en compte des consignes et réglementations de sécurité lors d'intervention en tenant compte des spécifications liées aux particularités de l'environnement	3	3	3	3	3	3		

Champ professionnel

			Chan	iip pic	otessic	milei	
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia	audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunicat ions réseaux	Electro	électronique embarquée
S 6 – 4 Valor	sation des produits en fin de vie						
Normes et réglementation liées à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Classification des déchets Classification des lieux de stockage Identification des constituants des produits Traçabilité des produits Risques sanitaires liés à l'utilisation et au stockage Recyclage Veille technologique liée à l'optimisation de l'utilisation des produits	3	3	3	3	3	3
S7 Communication - Rel	ation clientèle - Ressources documentaires						
37 Communication - Rei	ation chefitele - Ressources documentaires						
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia	andiovisuel professionnel		télécommunicat ions réseaux	1	électronique embarquée
S 7 –	1 Communication orale						
Les composantes de la communication interpersonnelle : - communication verbale et non verbale - registre de langage - codes sociaux et culturels - règles de savoir vivre Les techniques de découverte et de relation-client : - questionnement - écoute active et reformulation - l'argumentation - le traitement des objections - la conclusion et la prise de congé	A partir de situations de communication, on abordera les éléments de la communication, les objectifs du message, les registres de langage, la définition, le rôle et l'interprétation des signes comportementaux et verbaux ainsi que les obstacles qui perturbent la communication et les éléments qui la favorisent On favorisera l'observation de situations professionnelles avec le client notamment	3	3	3	3	3	3

			Chan	np pro	ofessio	nnel		
Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	audiovisuel multimédia	audiovisuel professionnel	alarme sécurité	télécommunicat ions réseaux	Electro	électronique embarquée	
S 7 – 2 Communicatio	n écrite - Utilisation de l'outil informatique							
La communication écrite professionnelle: - les contraintes de forme d'un document écrit : sa lisibilité (compte rendu, fiche d'intervention, rapport de recettes, lettre commerciale, message électronique) - la prise de notes et rédaction de messages : émetteur, destinataire,objet, registre de langage Les technologie de l'information et de la communication (au service du contact clientèle): - logiciels standard de bureautique - messagerie électronique - logiciels professionnels de contact clientèle	Identifier le ou les émetteurs, l'objet du message, les principales informations qu'il contient. Définir le contenu d'une réponse écrite (fond et forme) par lettre, courriel ou télécopie L'outil informatique sera intégré au traitement des activités de communication. On visera, en fin de formation le B2i lycée-CFA	3	3	3	3	3	3	
S7-3	Organisation de l'activité							
La gestion des informations : Sources internes : historique client, données sur les stocks, éléments de chiffrage de la prestation (tarifs, devis, facture) La gestion du temps : Prévisions des tournées, du temps d'intervention, des différentes tâches	Les savoirs mobilisés doivent viser la constitution, le classement, la mise à jour et l'exploitation de la documentation ainsi que la compréhension des données correspondantes Mise en œuvre et renseignement des outils de l'entreprise (temps, déplacement, matériel)	3	3	3	3	3	3	
La gestion du dossier client : Le contrat , les obligations, la responsabilité contractuelle								
S 7 – 4 Mise à jour de la documentation - Veille technologique								
Gestion de sa documentation en utilisant : - des ressources externes (ressources en ligne) - des ressources internes à l'entreprise	Les savoirs mobilisés doivent viser la constitution, le classement, la mise à jour et l'exploitation de la documentation	3	3	3	3	3	3	

Tableau croisé savoirs-compétences

	Compétoness	Savoirs							
Compétences		S0	S1	S2	S3	S4	S 5	S6	S7
C1-1	Appréhender la mise en œuvre d' un projet d'installation d'un système								
C2-1	Faire un bilan de l'existant								
C2-2	Recueillir les informations relatives à l'exploitation et aux caractéristiques des éléments de l'installation								
C2-3	Analyser le fonctionnement de l'installation actuelle en vue de l'intervention								
C2-4	Analyser le fonctionnement de l'objet technique susceptible d'une intervention								
C3-1	Planifier l'intervention								
C3-2	Réaliser l'intégration matérielle d'un équipement								
C3-3	Réaliser l'intégration logicielle d'un équipement								
C3-4	Effectuer les tests nécessaires à la validation du fonctionnement des équipements								
C4-1	Préparer le plan d'action								
C4-2	Etablir tout ou partie du plan d'implantation et de câblage								
C4-3	Installer les supports								
C4-4	Certifier le support physique ou valider les médias								
C4-5	Installer et configurer les éléments du système								
C4-6	Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels associés								
C5-1	Vérifier la conformité du support et des alimentations d'énergie								
C5-2	Vérifier le fonctionnement des matériels et logiciels en interaction								
C5-3	Analyser ; interpréter les indicateurs de fonctionnement								
C5-4	Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels identifiés								
C5-5	Etablir un pré diagnostic								
C5-6	Etablir un diagnostic								
C5-7	Réaliser l'intervention								
C5-8	Mettre à jour les documents relatant les historiques des interventions								
C6-1	Communiquer lors de l'intervention								
C6-2	Déceler et mettre en évidence les besoins du client								
C6-3	S'intégrer à la démarche qualité du service								
C6-4	Respecter les termes du contrat								
C6-5	Renseigner le rapport de recette								
C7-1	Gérer ses lots de matériel								
C7-2	Gérer son temps d'intervention								
C7-3	Gérer et distribuer les ressources								

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Contexte de la formation en milieu professionnel

La durée de la formation en milieu professionnel est de **16 semaines** réparties en plusieurs séquences d'une durée minimale de 4 semaines, sur les deux années de formation.

L'organisation prendra en compte :

- les contraintes matérielles des entreprises et des établissements scolaires ;
- les objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes ;
- les cursus d'apprentissage.

Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme et, à ce titre, doivent être en interaction avec la formation donnée en centre de formation.

Elles concourent à l'acquisition des compétences requises pour l'obtention du diplôme et visent à développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du candidat à l'issue de sa formation. A cet effet, elles doivent permettre au futur diplômé :

- de participer à des activités afin de conforter et d'acquérir des savoirs et savoir-faire;
- d'utiliser les matériels ou les outillages spécifiques ;
- d'appréhender par le concret les contraintes économiques, humaines, techniques de l'entreprise ;
- d'appréhender les contraintes de sécurité et les méthodes de travail ;
- d'observer et d'analyser au travers de situations réelles, les différents éléments d'une stratégie de qualité et de percevoir concrètement les coûts induits de la non qualité ;
- d'utiliser ses acquis dans le domaine de la communication, en mettant en œuvre, en particulier, de véritables relations avec différents interlocuteurs ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et services dans une entreprise.

La diversité des entreprises, liées au champs professionnels, susceptibles d'accueillir en formation des candidats au baccalauréat professionnel, tant par la nature de leurs activités que par leur taille, oblige à une certaine souplesse dans la définition des activités en entreprise et des capacités qu'elles permettent d'acquérir, ainsi que des modalités qui devront être adaptées à chaque situation particulière.

Le choix des activités les plus pertinentes, en fonction de l'entreprise d'accueil, doit être arrêté par l'équipe de professeurs, en liaison avec l'entreprise ou la collectivité d'accueil. L'annexe pédagogique jointe à la convention fixera les exigences minimum.

Objectifs

La formation en milieu professionnel vise en premier lieu à développer les compétences et les savoirs associés définis par le référentiel de certification comme majoritairement acquis en entreprise encadré par le tuteur.

La convention établie entre l'établissement de formation et l'entreprise fait apparaître, après négociation, les compétences qui seront évaluées parmi celles listées ci-dessous.

Les savoirs sont ceux qui sont associés à ces compétences ainsi que ceux du domaine de l'économie - gestion. Les objectifs visés sont ceux définis en annexe 2a (tableau U31).

Rôle du tuteur

La formation du futur professionnel s'appuie sur toute personne de l'entreprise, mais particulièrement sur le tuteur désigné par l'entreprise ou la collectivité d'accueil.

Le tuteur a pour rôle d'accueillir le candidat au baccalauréat professionnel et de suivre sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel.

Il transmet ou fait transmettre au candidat les connaissances spécifiques, pratiques et techniques indispensables au futur professionnel.

Il lui facilite l'accès aux différents secteurs présentant un intérêt professionnel, économique et social pour sa formation. Tout en lui apportant les informations de base indispensables, il doit favoriser sa capacité d'autonomie et encourager sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail et d'un environnement nouveau.

Il est, enfin, l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique et le co-responsable de la notation de la période de formation en milieu professionnel.

Un suivi (préparation, organisation, encadrement, évaluation) de la formation en milieu professionnel s'effectue lors de rencontres entre le tuteur et les membres de l'équipe pédagogique.

Modalités

1 - Voie scolaire

La recherche des entreprises d'accueil est assurée conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique de l'établissement de formation sous la responsabilité de l'équipe pédagogique.

L'organisation des périodes de formation en entreprise fait l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement scolaire où ces derniers sont scolarisés. Cette convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 (B.O.E.N. n°38 du 24 octobre 1996).

Toute l'équipe pédagogique est concernée par le suivi de la période de formation en entreprise. Les visites sont organisées en accord avec les responsables des entreprises afin de prendre en compte leurs disponibilités et les exigences de confidentialité qui leur sont imposées.

Au terme de chaque période de formation, le candidat réalise le rapport de période de formation en milieu professionnel. Il y joint les attestations correspondantes.

Le rapport est visé par le tuteur de l'élève en entreprise. Ce visa atteste que les activités développées dans le rapport correspondent à celles confiées à l'élève au cours de sa formation en entreprise.

Dans le cadre de l'épreuve E31, le candidat rédige la synthèse des activités les plus significatives qu'il a exercées pendant ses périodes de formation en entreprise. Ces activités sont présentées dans la mesure du possible sous forme d'étude de cas.

Les attestations de P.F.M.P. permettent de vérifier le respect de la durée de la formation en milieu professionnel et le secteur d'activité de cette formation. Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne sera pas autorisé à présenter l'unité U31 (situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel).

Pour les candidats présentant la sous-épreuve E31 (unité U31) sous la forme ponctuelle, le recteur fixe la date à laquelle le dossier de synthèse doit être remis au service chargé de l'organisation de l'examen.

2 - Voie de l'apprentissage

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise.

Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes de cette formation et plus particulièrement de leur importance dans la réalisation du dossier de synthèse.

Au terme des périodes de formation, l'apprenti constitue un dossier de synthèse. Les modalités de constitution et de remise de ce dossier sont identiques à celles des candidats scolaires (cf. définition de l'épreuve E31 en annexe 2c).

3 - Voie de la formation professionnelle continue

a) Candidat en situation de première formation ou de reconversion

La durée de la formation en milieu professionnel de 16 semaines, s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Lorsque cette formation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel.

Les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs.

Au terme de sa formation, le candidat constitue un dossier de synthèse. Les modalités de constitution et de remise de ce dossier sont identiques à celles des candidats scolaires.

b) Candidat en situation de perfectionnement

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans les activités relevant du secteur de l'électronique en qualité de salarié à plein temps, pendant six mois au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Le candidat rédige un rapport sur ses activités professionnelles dans le même esprit qui préside à l'élaboration du rapport de synthèse pour les candidats scolaires, apprentis ou en formation professionnelle continue.

Ce rapport fait apparaître :

- la nature des fonctions exercées dans l'entreprise ;
- les types d'activités effectuées qui font appel à tout ou partie des compétences décrites ci-dessus (cf. "objectifs").

Pour les candidats présentant la sous-épreuve E31 (unité U31) sous la forme ponctuelle, le recteur fixe la date à laquelle le dossier de synthèse doit être remis au service chargé de l'organisation de l'examen.

4 - Candidat qui se présente au titre de trois années d'expérience professionnelle

Le candidat rédige un dossier de synthèse décrivant les activités qu'il a pu exercer dans sa carrière en rassemblant les pièces justificatives correspondantes.

Le recteur fixe la date à laquelle le dossier de synthèse (rapport et certificats de travail) doit être remis au service chargé de l'organisation de l'examen.

Positionnement

Durée minimale pour les candidats positionnés par décision du recteur :

- 10 semaines pour les candidats issus de la voie scolaire (article 15 du décret n° 95-663 du 9 mai 1995 modifié) ;
- 6 semaines pour les candidats issus de la formation professionnelle continue visés au § 3-a.

Annexe 1c

LEXIQUE

Activités professionnelles Ensemble de tâches faisant partie d'un processus de travail.

B2I Brevet Informatique et Internet

Certificat délivré par l'équipe pédagogique attestant que l'élève utilise de manière autonome et raisonnée, les technologies de l'information et de la

communication.

Capacité Ensemble de savoirs et savoirs faire acquis à l'issu d'une formation. La

capacité est une composante de la compétence.

CCF Contrôle en Cours de Formation

Modalité d'évaluation mise en œuvre par l'équipe de professeurs qui évaluent leurs propres élèves dans l'établissement de formation. Le CCF repose sur la notion de situation d'évaluation élaborée par l'équipe de

professeurs. Elle propose la note ; le jury arrête la note.

Champ professionnel Ensemble d'activités conduisant à l'élaboration, à la mise en œuvre, à la

réalisation soit de produits, soit d'ouvrages, soit de services en respectant des méthodes et des procédures conventionnelles ou normalisées relatives aux outils de communication, aux produits et aux matériaux utilisés, aux

moyens de production.

Compétence professionnelle

Ensemble de savoirs et de savoir-faire, de procédures, de types de raisonnement mobilisés dans une action, dans une situation de travail ou de résolution de problèmes. Plus généralement, c'est la possibilité de résoudre

un problème dans un contexte donné.

Document unique Document sur lequel l'employeur doit transcrire les résultats de l'évaluation

des risques à laquelle il a procédé. L'employeur a obligation de créer et de

conserver ce document.

Fonctions Ensemble d'activités, individuelles ou d'entreprise, concourant à une même

finalité.

Habilitation au CCF Décision administrative autorisant certains établissements à mettre en

œuvre le CCF. L'habilitation est prononcée par le Recteur après avis des

corps d'inspection.

Niveau taxonomique Classification hiérarchisée des niveaux de maîtrise des savoirs.

Les définitions des savoirs de ce référentiel de certification comportent 4

niveaux de maîtrise.

1 Niveau d'information Je sais de quoi je parle

2 Niveau d'expression Je sais en parler

3 Niveau de maîtrise d'outils Je sais faire

4 Niveau de maîtrise méthodologique Je sais choisir

Modalités de certification Ensemble des documents précisant les conditions et le déroulement de

l'examen : règlement d'examen, définition des épreuves, unités

constitutives.

Objet technique Objet voulu, conçu et réalisé par l'homme pour exercer une action

définie, jugée utile sur des éléments extérieurs. Il peut être

composante d'un système technique.

PFMP Période de formation en milieu professionnel

PPSP Plan particulier de sécurité et de protection de la santé

L'entrepreneur doit remettre au maître d'ouvrage un plan particulier de sécurité et de protection de la santé lorsqu'il est prévu qu'il réalisera des travaux d'un durée supérieure d'une année, et qu'il emploiera, à un moment quelconque des travaux, plus de 50 salariés pendant plus de

10 jours consécutifs.

RAP Référentiel des activités professionnelles

Document qui décrit les activités et les tâches que sera amené à

exercer le titulaire du diplôme dans sa vie professionnelle.

Référentiel de certification Document qui décrit les compétences professionnelles et les savoirs

qui y sont associés. Il précise les conditions dans lesquelles les

compétences seront évaluées et les performances attendues.

Savoirs Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu. Le savoir

est compris ici comme un terme générique, le savoir faire et les

connaissances sont des registres particuliers du savoir.

Système technique Ensemble d'éléments organisés en fonction d'un but.

Le système est définit par sa frontière d'isolement qui le délimite de

l'environnement avec lequel il agit.

Tâches professionnelles Ensemble d'opérations élémentaires mises en œuvre pour réaliser le

travail prescrit.

Tuteur Professionnel expérimenté à qui l'on confie une mission particulière

auprès d'un débutant. Cette mission consiste à faciliter l'intégration du débutant dans un collectif de travail, à transmettre en situation de travail des connaissances et des savoirs faire, ainsi qu'à en évaluer la maîtrise. Dans un dispositif de formation en alternance, le tuteur accompagne le jeune dans son projet professionnel en concertation

avec le centre de formation.

Unités L'examen du Baccalauréat Professionnel comporte 7 épreuves.

Chaque épreuve comporte une ou plusieurs unités; elle permet d'évaluer un ensemble de savoirs et savoir-faire défini dans les modalités de certification. Une unité correspond une épreuve ou une

sous-épreuve de l'examen.

Annexe 2c

DEFINITION DES EPREUVES

ÉPREUVE E1EPREUVE SCIENTIFIQUE A CARACTERE PROFESSIONNEL Coefficient : 4

SOUS - ÉPREUVE E11 MATHÉMATIQUES

Coefficient : 2 U 11

Cette sous-épreuve est commune aux différents champs professionnels du baccalauréat professionnel.

• Finalités et objectifs de la sous - épreuve

- d'apprécier la solidité des connaissances des candidats et leur capacité à les mobiliser dans des situations liées à la profession;
- de vérifier leur aptitude au raisonnement et leur capacité à analyser correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à apprécier leur portée ;
- d'apprécier leurs qualités dans le domaine de l'expression écrite et de l'exécution de tâches diverses (tracés graphiques, calculs à la main ou sur machine).

Contenus

Les contenus sont définis en annexe 2a, tableau des unités constitutives du référentiel de certification (unité U11).

• Mode d'évaluation

□ Ponctuelle

Épreuve écrite. Durée : 2H.

Le formulaire officiel de mathématiques est intégré au sujet de l'épreuve.

L'utilisation des calculatrices pendant l'épreuve est autorisée dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

□ Contrôle en Cours de Formation

Le contrôle en cours de formation comporte trois situations d'évaluation.

Deux situations, situées respectivement dans la seconde partie et en fin de formation, doivent respecter les points suivants :

- les évaluations sont écrites ; chacune a une durée de deux heures et est notée sur vingt points.
- les situations comportent des exercices recouvrant une part très large du programme de mathématiques. Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué aux candidats pour qu'ils puissent gérer leurs travaux. Lorsque les situations s'appuient sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les explications et indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- il convient d'éviter toute difficulté théorique et toute technicité excessive. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à un candidat moyen de traiter le sujet et de rédiger posément dans le temps imparti.

- l'utilisation des calculatrices pendant chaque situation d'évaluation est définie par la réglementation en vigueur aux examens et concours relevant de l'Education Nationale.
- on rappellera aux candidats que la clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies.

Une situation d'évaluation, consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint) et la présentation orale (individuelle) d'un dossier comportant la mise en œuvre de savoir-faire mathématiques en liaison directe avec la spécialité de chaque baccalauréat professionnel. Ce dossier peut prendre appui sur le travail effectué au cours des périodes de formation en milieu professionnel. Au cours de l'oral, dont la durée maximale est de vingt minutes, le candidat sera amené à répondre à des questions en liaison directe avec le contenu mathématique du dossier.

Notation sur 10 points.

SOUS - ÉPREUVE E12

TRAVAUX PRATIQUES SCIENTIFIQUES SUR SYSTEMES

Coefficient: 2

Cette sous-épreuve est spécifique à chaque champ professionnel du baccalauréat professionnel.

Finalités et objectifs de l'épreuve

A partir des systèmes liés au champ professionnel l'épreuve permet :

- de vérifier l'aptitude des candidats à choisir et à utiliser le matériel de mesurage adapté, dans le respect des règles de sécurité;
- d'apprécier leurs savoir-faire expérimentaux, l'organisation de leur travail, les initiatives qu'ils sont amenés à prendre;
- de vérifier leur capacité à rendre compte, par oral ou par écrit, des travaux réalisés.

L'évaluation est assurée par l'équipe pédagogique constituée du professeur d'enseignement professionnel de la discipline et du professeur de mathématiques-sciences, exerçant dans le champ professionnel.

• Contenus

Les contenus sont définis à partir du tableau croisé compétences / savoirs du référentiel de certification défini en annexe 2a (unité U12).

• Mode d'évaluation

□ Ponctuelle

Épreuve pratique.

Durée: 3H.

Le chef de centre s'assure qu'un formateur n'évalue pas ses propres candidats.

Les sujets sont élaborés au niveau national.

Chaque établissement met en place le nombre de sujets qui lui a été fixé et qu'il choisit dans l'ensemble des sujets proposés.

Le procès verbal du déroulement de l'évaluation, les travaux remis par les candidats et les grilles d'évaluation remplies par les professeurs sont transmis au jury.

L'inspecteur de l'éducation nationale, en charge de la filière, s'assure que les conditions nécessaires au bon déroulement de l'évaluation sont bien remplies.

□ Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation repose sur une situation d'évaluation qui a pour support des systèmes liés au champ professionnel.

La durée de l'évaluation est voisine de 3h.

Elle est mise en place au cours du 2^{ième} trimestre de l'année civile de la session d'examen.

L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant la ou les manipulations qu'il réalise et, suivant la nature du sujet, sur la valeur des mesures réalisées, sur leur interprétation et leur exploitation en vue de leur modélisation et caractérisation.

Lors de l'évaluation, il est demandé au candidat de :

- choisir et de justifier les appareils de mesure nécessaires ;
- définir et de mettre en oeuvre un protocole expérimental ;
- interpréter et d'exploiter les résultats expérimentaux par rapport à ceux préalablement définis à partir du modèle;
- rendre compte, par écrit, des résultats des travaux réalisés.

En pratique, le candidat renseigne une fiche en cours d'expérimentation et y consigne les résultats de ses observations, de ses mesures et, le cas échéant, de leur exploitation.

L'équipe pédagogique incluant le professeur de maths-sciences, élabore un document de suivi qui lui permet d'évaluer les savoirs-faire expérimentaux du candidat lors des manipulations.

A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis au candidat pour conduire le travail demandé pendant la situation ;
- les documents rédigés par le candidat pendant le temps imparti à la situation d'évaluation ;
- une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, rédigée par l'équipe pédagogique en terme de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu avec la fiche d'évaluation (barèmes détaillés, critères d'évaluation...). Sur cette fiche est également consignée une synthèse notée de l'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Seule **cette fiche d'analyse** est transmise au jury, accompagnée de la proposition de note. Les autres éléments du dossier décrits ci-dessus sont mis à la disposition du jury, qui peut demander à en avoir communication et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis, le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

ÉPREUVE E2

EPREUVE TECHNOLOGIQUE: ANALYSE D'UN SYSTEME ELECTRONIQUE

Coefficient: 5

Cette épreuve est spécifique à chaque champ professionnel du baccalauréat professionnel.

Finalités et objectifs de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre, à partir d'un dossier technique spécifique à chaque champ professionnel de vérifier les compétences du candidat à :

- justifier et valider les solutions techniques et technologiques ;
- caractériser les grandeurs physiques représentatives de l'information ;
- justifier des dimensionnements des éléments (équipements, composants) ;
- exécuter des modifications techniques, logicielles et matérielles liées aux évolutions prescriptives, technologiques, normatives.

• Contenu de l'épreuve

L'épreuve a pour but de valider tout ou partie des compétences définies dans le tableau croisé compétences/savoirs du référentiel de certification défini en annexe 2a.

Au travers de cette épreuve, les savoirs traitant du tronc commun des connaissances seront évalués **pour au moins** la moitié des points, dans le respect des niveaux taxonomiques.

Mode d'évaluation

Ponctuelle

Épreuve écrite. Durée : 4H.

□ Contrôle en cours de formation

Le contrôle des acquis des candidats s'effectue, durant le temps de formation, sur la base d'une situation d'évaluation écrite organisée par les professeurs chargés des enseignements professionnels.

Le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle.

Le moment choisi pour l'évaluation de chaque candidat pouvant être différent, celui-ci relève de la responsabilité des enseignants. Toutefois, la période d'évaluation est située au cours du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen.

Sa durée est voisine de 4H.

A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis au candidat pour conduire le travail demandé pendant la situation ;
- les documents rédigés par le candidat pendant le temps imparti à la situation d'évaluation ;
- une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, rédigée par l'équipe pédagogique en terme de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu avec la fiche d'évaluation (barèmes détaillés, critères d'évaluation...). Sur cette fiche est également consignée une synthèse notée de l'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Seule **cette fiche d'analyse** est transmise au jury, accompagnée de la proposition de note. Les autres éléments du dossier décrits ci-dessus sont mis à la disposition du jury, qui peut demander à en avoir communication et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis, le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : SPÉCIALITÉ SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES NUMÉRIQUES ANNEXE 2/23

(REMPLACE L'ÉPREUVE E3 DE L'ANNEXE IIC DE L'ARRÊTÉ DU 28 AVRIL 2005 MODIFIÉ)

ÉPREUVE E3

EPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Coefficient : 10 U 31 - U 32 - U33 - U34

L'objectif de cette épreuve est de valider des compétences acquises au cours de la formation en établissement de formation ainsi que celles acquises en entreprise.

L'épreuve est constituée de 4 sous - épreuves.

SOUS - ÉPREUVE E31

SITUATIONS DE TRAVAIL SPÉCIFIÉES ET RÉALISÉES EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Coefficient: 2

Cette sous-épreuve est spécifique à chaque champ professionnel du baccalauréat professionnel.

• Finalités et objectifs de la sous - épreuve

Cette sous épreuve a pour but de valider les compétences du référentiel de certification consignées dans l'annexe 2a ainsi que les savoirs associés.

Elle doit permettre de :

- valider le niveau de performance des compétences mises en œuvre lors des situations de travail effectuées par le candidat en entreprise;
- vérifier sa capacité à argumenter et à justifier par écrit et oralement une résolution de problème lors des activités de préparation, d'installation, de mise en service et de maintenance rencontrées lors de sa pratique du métier.

Contenu de la sous - épreuve

Les contenus sont définis à partir du tableau croisé compétences/savoirs du référentiel de certification défini en annexe 2a (unité U31).

L'épreuve vise à valider :

- les compétences acquises en entreprise ;
- l'aptitude à analyser et à présenter oralement des situations professionnelles à partir d'un dossier de synthèse rédigé et constitué par le candidat.

Sont particulièrement consignés dans le dossier de synthèse :

- les comptes-rendus des situations de travail effectuées en entreprise y compris la dimension relative à la relation clientèle (un compte-rendu par période), qui sont significatifs et représentatifs de l'activité dans le champ professionnel;
- une des situations de travail approfondie et présentée sous forme d'une étude de cas.

L'étude de cas :

- développe un thème relatif à une situation professionnelle en correspondance avec les compétences inscrites au référentiel de certification;
- a comme origine une activité professionnelle choisie par le candidat ou un axe d'étude proposé par le tuteur de l'entreprise en relation avec le formateur concerné et le candidat :
- repose sur une problématique à résoudre et analysée lors des activités de préparation, d'installation, de mise en service ou de maintenance d'un système du champ professionnel. Celle-ci doit être en relation avec la technologie, les techniques professionnelles, la sécurité ainsi que les normes et règlements.

Évaluation

L'évaluation prend appui sur le dossier de synthèse élaboré par le candidat et sur les diverses activités qui lui ont été confiées (autonomie totale ou partielle) en entreprise.

Des professionnels sont associés à cette évaluation.

Elle prend en compte les trois parties concernant :

1°) Les compétences développées en situation de travail en entreprise

L'objectif est d'évaluer, en entreprise, les compétences mises en œuvre par le candidat lors de la réalisation d'activités définies conjointement entre l'équipe pédagogique de l'établissement de formation et le tuteur de l'entreprise.

2°) La qualité du dossier de synthèse constitué par le candidat

L'objectif est de vérifier l'aptitude du candidat à :

- décrire les activités particulières ;
- résoudre un problème technique simple à partir de l'étude de cas comportant des contraintes technologiques, réglementaires et sécuritaires;
- communiquer par écrit le résultat de ses recherches et des actions qu'il a engagées.

L'évaluation doit prendre plus particulièrement en compte :

- le choix et la pertinence de l'étude de cas ;
- l'analyse technique de la problématique à résoudre ;
- la description des situations de travail ;
- les aspects relatifs à l'organisation du travail, l'animation d'équipe, la relation commerciale ;
- les aspects technologiques, normatifs et réglementaires, sécuritaires ;
- la qualité de la rédaction du dossier et sa lisibilité au regard de la mise en œuvre des outils bureautiques.

Le dossier de synthèse comprendra 30 pages maximum, annexes comprises.

3°) La présentation orale des différents travaux engagés au cours des situations de travail réalisées en entreprises dont l'étude de cas

La présentation orale est effectuée devant une commission d'évaluateurs composée, d'un professeur chargé des enseignements professionnels, d'un professeur d'enseignement général, d'un professeur d'économie et gestion et d'un professionnel. Les professeurs concernés sont ceux qui interviennent dans la section.

L'objectif est de vérifier l'aptitude du candidat à présenter le contenu du dossier.

L'évaluation doit prendre plus particulièrement en compte, pour la présentation orale et l'entretien :

- la présentation orale synthétique des situations significatives de travail réalisées ;
- l'argumentation pour résoudre le problème technique, les résultats obtenus, la pertinence de la solution choisie parmi plusieurs possibles ;
- la qualité de l'expression du candidat ;
- l'aptitude au dialogue.

Modes d'évaluation

□ Ponctuel (durée 30 min)

La structure de l'épreuve doit prendre en compte les trois parties définies dans le paragraphe ci-dessus "évaluation".

Il s'agit d'une présentation orale effectuée devant la commission d'évaluateurs. Cette présentation comporte un exposé d'une durée de 10 minutes et un entretien d'une durée de 20 minutes.

Le contenu du dossier de synthèse, l'exposé et l'entretien permettent d'évaluer les activités en entreprise.

Le dossier de synthèse, constitué par le candidat, est mis à la disposition de la commission d'évaluateurs huit jours avant l'épreuve ponctuelle.

La commission d'évaluateurs détermine l'appréciation et la note qui sera proposée au jury.

Contrôle en cours de formation

Les trois parties définies dans le paragraphe ci-dessus "évaluation" sont prises en compte comme suit.

⇒ 1ère partie de l'évaluation : situations de travail effectuées en entreprise.

Cette partie concerne l'évaluation des compétences mises en œuvre lors de la réalisation d'activités découlant de la contractualisation entre l'établissement de formation et l'entreprise.

L'évaluation s'effectue au cours des périodes de formation en entreprise et porte sur des situations de travail réalisées par le candidat.

Les professeurs d'enseignement professionnel et les tuteurs de l'entreprise déterminent conjointement, l'appréciation et la proposition de note pour cette partie.

⇒ 2^{ème} partie de l'évaluation : dossier de synthèse constitué par le candidat.

Elle concerne l'évaluation des parties constitutives du dossier de synthèse.

La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants ; elle est située au cours du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen.

La commission d'évaluateurs effectue une proposition de note pour cette partie.

⇒ 3^{ème} partie de l'évaluation : exposé oral des travaux réalisés.

Cette partie concerne l'évaluation de l'exposé du candidat effectué devant la commission d'évaluateurs, exposé qui prend appui sur le dossier de synthèse.

Cet exposé reflète les activités significatives du travail réalisé en entreprise et plus particulièrement l'étude de cas, et permet, à travers celui-ci, d'évaluer la capacité du candidat à communiquer.

La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants ; elle est située au cours du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen.

L'exposé oral du candidat (durée conseillée : 10 minutes) est suivie d'un entretien avec la commission d'évaluateurs (durée conseillée : 20 minutes maximum).

La note finale proposée au jury résulte de la moyenne des notes obtenues aux trois parties affectées de leur coefficient.

NOTA: L'absence partielle ou totale des éléments constitutifs du dossier ou du rapport (dossier/rapport rédigé par le candidat, évaluations, attestations) ne permet pas au candidat de présenter l'épreuve ; celle-ci est non validée et le diplôme ne peut lui être délivré.

SOUS - ÉPREUVE E32 :

PREPARATION, INSTALLATION, MISE EN SERVICE, MAINTENANCE D'UN SYSTEME ELECTRONIQUE Coefficient : 6

Cette sous-épreuve est spécifique à chaque champ professionnel du baccalauréat professionnel.

• Finalités et objectifs de la sous - épreuve

Cette sous - épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat à réaliser la préparation, l'installation, la mise en service et la maintenance d'un système électronique du champ considéré.

• Contenu de la sous - épreuve

Les contenus sont définis en annexe 2a, tableau des unités constitutives du référentiel de certification (unité U32).

Les situations proposées doivent prendre appui sur des systèmes techniques récents, à dominante électronique, représentatifs du champ professionnel.

A partir:

- du cahier des charges ;
- des normes et règlements ;
- des schémas et plans d'implantation et de câblage ;
- des documents et notices constructeurs ;
- des logiciels ;
- des consignes particulières, contrats de maintenance ;
- de la liste du matériel ;
- des instructions qualités ;
- des mesureurs, outils de test et d'assemblage ;
- des fiches de recette.

le candidat doit :

- préparer les équipements ;
- installer et configurer les équipements ;
- vérifier visuellement la conformité et la qualité d'exécution de l'installation (y compris lesconnexions);
- effectuer les mesurages et les réglages préalables à la mise sous tension;
- mettre en service ;
- effectuer la réception ;
- réaliser la maintenance de tout ou partie de l'installation.

Mode d'évaluation

□ Ponctuelle

Epreuve pratique.

Durée: 8H.

Les caractéristiques de cette épreuve sont définies dans le chapitre "contenu de la sous - épreuve".

☐ Contrôle en cours de formation :

Le contrôle des acquis des candidats s'effectue sur la base de **trois situations d'évaluation** organisées en établissement durant le temps de formation, par les professeurs chargés des enseignements professionnels.

Des professionnels sont associés à cette évaluation.

Les caractéristiques de cette épreuve sont définies dans le chapitre contenu de la sous - épreuve.

A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis au candidat pour conduire le travail demandé pendant la situation ;
- les documents rédigés par le candidat pendant le temps imparti à la situation d'évaluation ;
- une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, rédigée par l'équipe pédagogique en terme de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu avec la fiche d'évaluation (barèmes détaillés, critères d'évaluation...). Sur cette fiche est également consignée une synthèse notée de l'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Seule **cette fiche d'analyse** est transmise au jury, accompagnée de la proposition de note. Les autres éléments du dossier décrits ci-dessus sont mis à la disposition du jury, qui peut demander à en avoir communication et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis, le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

⇒ Première situation d'évaluation

- coefficient: 1;
- durée recommandée : 2H ;
- période : fin de première année de formation.

Objectifs

Le candidat, en autonomie, doit préparer, installer, mettre en service une unité de traitement de l'information et ses périphériques en liaison avec le système propre au champ professionnel. Cette unité de traitement doit être en situation de communiquer avec le système.

Activités :

- préparer et tester les équipements ;
- réaliser l'intégration matérielle et logicielle ;
- paramétrer le système ;
- valider la configuration réalisée ;
- renseigner un compte-rendu de test pré établi ;

⇒ Deuxième situation d'évaluation

- coefficient: 2;
- durée recommandée : 3H ;
- période : début du premier trimestre de l'année civile de la session d'examen.

Objectifs

Le candidat, en autonomie, doit préparer et installer un système propre au champ professionnel puis effectuer la mise en service de celui-ci.

Activités :

- préparer et tester les équipements ;
- vérifier préalablement la conformité de l'installation existante ;
- poser et/ou raccorder les supports de transmission ;
- brancher les composants de raccordement et les supports d'interconnexion ;
- mettre en place les équipements et les raccorder aux sources d'énergie ;
- valider les caractéristiques fonctionnelles des supports ;
- installer et paramétrer les équipements et les logiciels ;
- mettre en œuvre les procédures de recette ;
- procéder à la réception de l'installation par le client ;
- conseiller le client sur l'utilisation, le fonctionnement et l'entretien ;
- compléter les documents relatifs à l'installation.

⇒ Troisième situation d'évaluation

- coefficient: 3;
- durée recommandée : 3H ;
- période : au cours du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen.

Objectifs

Le candidat, en autonomie, doit réaliser la maintenance d'un système propre au champ professionnel.

Activités :

- collecter les indicateurs de fonctionnement ;
- mettre à niveau les matériels et les logiciels ;
- contrôler les équipements d'installation ;
- sauvegarder les configurations ;
- établir un plan d'action ;
- utiliser les outils de diagnostic, de procédure de tests pour analyser les symptômes de dysfonctionnement;
- localiser les éléments défaillants, intervenir, remettre en état et en conformité ;
- procéder aux essais ;
- compléter les documents relatifs à la maintenance.

SOUS-EPREUVE E33

ECONOMIE-GESTION

Coefficient: 1 U33

La définition de la sous-épreuve est celle fixée dans l'annexe de l'arrêté du 13 avril 2010 fixant les modalités d'évaluation de l'économie-gestion au baccalauréat professionnel.

SOUS-EPREUVE E34

PRÉVENTION, SANTE, ENVIRONNEMENT

Coefficient: 1 U34

La définition de la sous-épreuve est celle fixée dans l'annexe de l'arrêté du 13 avril 2010 fixant les modalités d'évaluation de prévention, santé, environnement au baccalauréat professionnel.



Baccalauréat professionnel : spécialité Systèmes électroniques numériques Annexe 3/23

annexe IIB

REGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat Professionnel SYSTÈMES ELECTRONIQUES NUMÉRIQUES			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 - Épreuve scientifique à caractère professionnel		4						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U 11	2	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U 12	2	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1h	CCF	
E2 - Épreuve technologique : Analyse d'un système électronique	U 2	5	Ponctuel écrit	4h	Ponctuel écrit	4h	CCF	
E3 - Épreuve de pratique professionnelle		10						
Sous-épreuve E31 : Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	U 31	2	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Préparation - Installation - Mise en service – Maintenance d'un système électronique	U 32	6	CCF		Ponctuel pratique	8h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Economie – gestion	U 33	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E34 : Prévention-santé- environnement	U34	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
E4 - Épreuve de langue vivante étrangère	U 4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
E5 - Épreuve de Français, histoire, géographie et éducation civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U 51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire géographie et éducation civique	U 52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U 6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U 7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuve facultative (2)								
Langue vivante	UF 1		Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)

⁽¹⁾ dont 5 minutes de préparation
(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.